PRÉFECTURE
DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité de Paris

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité de Paris

2024




ARMÉE DE L'AIR
JEMMAPES
FLEURUS
MONTENOTE
LODI
CASTIGLIONE
ARCOLE
RIVOLI

SOMMAIRE

Éditorial 06

I- Notre mission : protéger les populations 08

Le SGZDS face aux crises 09

Une direction aux enjeux cruciaux 13

Une expertise multiple 18

II- La préparation des JOP 34

Innovations technologiques 35

Renforcer la coordination interservices 38

III- Gérer l'événement : la phase opérationnelle des JOP 52

Une mobilisation majeure 53

Coordination stratégique zonale dans la conduite des JOP 61

Quels héritages ? 67

Objectifs 2025 72

Mot de la préfète 73

Résilience 75

Annexes 77

Synthèse budget 2024 78

Tableau des ressources humaines 79

Statistiques du COZ 80

ÉDITORIAL



L'année 2024 s'est révélée être une période charnière pour le Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité de Paris, marquée par des défis sans précédent et une mobilisation constante de l'ensemble des acteurs du territoire.

Ce rapport d'activité témoigne des efforts déployés au quotidien par le SGZDS pour coordonner la sécurité civile et économique de ce territoire aux enjeux complexes et aux acteurs multiples.

La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris a constitué l'un des moments phares de cette année.
Cette échéance internationale a mobilisé nos services dans une dynamique exceptionnelle de préparation et d'anticipation. Nous avons été à la hauteur des attentes nationales et internationales.

En parallèle, nous avons été confrontés à des crises et événements de nature variée, qu'ils soient climatiques, sanitaires ou sociales. La gestion du mouvement des agriculteurs, des inondations d'octobre 2024 ou bien encore de la réouverture de la cathédrale de Notre-Dame a mis en lumière l'importance cruciale de l'anticipation, de la coordination et de la proximité avec les différents services de l'État.

Ce rapport d'activité reflète également notre volonté d'innover et de renforcer la cohésion sur le long terme. La modernisation de nos dispositifs, la mise en œuvre de nouvelles stratégies de prévention et la digitalisation de nos outils constituent autant d'axes structurants qui consolident la sécurité et la résilience de notre zone.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des agents du SGZDS, des partenaires privés et de la société civile qui ont œuvré, avec professionnalisme, à la réalisation de ces objectifs. Ce rapport est le témoignage de leur contribution essentielle au service des citoyens.

Je souhaite également et tout particulièrement remercier mon prédécesseur, Serge BOULANGER, pour son engagement sans faille et le travail accompli ces deux dernières années.

Béatrice STEFFAN
Préfète, Secrétaire Générale de la Zone de défense et de sécurité de Paris

I. NOTRE MISSION, PROTÉGER LES POPULATIONS



LE SGZDS FACE AUX CRISES

Sur le territoire de Paris, le SGZDS intervient pour anticiper les crises, s'y préparer et les gérer lorsqu'elles surviennent, jusqu'au retour à une situation normale, en animant un réseau de nombreux partenaires publics et privés. Son centre opérationnel zonal (COZ) assure une veille 24h/24, permettant l'activation d'une cellule de crise dès qu'un événement survient. Lorsque, par leur ampleur, les crises concernent plusieurs départements de la région, le SGZDS coordonne et pilote les actions de gestion de crise comme la mobilisation des renforts matériels, aériens et humains nécessaires. Il assure l'interface avec le niveau national, notamment la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Le SGZDS est également en charge de la sécurité économique des opérateurs d'importance vitale du territoire, de la coordination de dossiers structurants portés par les services d'incendie et de secours et du dialogue civilo-militaire, principalement pour ce qui concerne l'opération Sentinelle. Au contact des associations agréées de sécurité civile, le SGZDS coordonne les dispositifs de secours pour les événements festifs et sportifs. Par ailleurs, des formations, entraînements et exercices de mise en situation de crise sont fréquemment organisés afin de préparer l'ensemble des acteurs.

Qu'est-ce-que le SGZDS ?

Qu'est-ce qu'une Zone de défense et de sécurité ?

Une zone de défense et de sécurité est un échelon territorial administratif qui s'intercale, depuis l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation générale de défense, entre le niveau départemental et le niveau national. Elle vise principalement à préparer et à coordonner la réponse face aux crises en matière de sécurité civile et économique. La France métropolitaine compte sept zones de défense et de sécurité, tandis que les territoires d'outre-mer sont divisés en cinq zones de défense et de sécurité.
Chaque zone de défense et de sécurité métropolitaine est dirigée par un préfet de zone de défense et de sécurité, qui est le préfet de région du siège de la zone de défense et de sécurité.

Notre particularité

Zone de défense et de sécurité de Paris



En raison de ses particularités territoriales, le préfet de Police dirige la zone de défense et sécurité de Paris. Le préfet de zone est assisté dans ses missions de défense et de sécurité par un haut fonctionnaire, membre du corps préfectoral, qui porte le titre de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité dans les zones de Paris et du Sud, et de préfet délégué pour la défense et la sécurité dans les autres zones.
La zone de défense et de sécurité de Paris regroupe l'ensemble des 8 départements de la région Île-de-France : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise.

Ainsi, sous l'autorité du préfet de Police, préfet de zone, le Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité de Paris (SGZDS) prépare et coordonne la réponse face aux risques majeurs et aux crises en matière de sécurité civile et de sécurité économique. Les crises appréhendées peuvent porter sur :

LES RISQUES NATURELS (inondation, neige, vents violents...)



LES RISQUES SANITAIRES (pandémie et épidémie, pollution atmosphérique, température extrême...)





LES RISQUES TECHNOLOGIQUES (industriel, atteinte aux réseaux de transport d'énergie...)



LES RISQUES SOCIÉTAUX ayant des impacts en termes de sécurité civile et économique

Missions spécifiques Jeux Olympiques et Paralympiques

Le SGZDS a organisé un certain nombre de missions dans le cadre de la préparation des JOP, dont la coordination des travaux de sécurisation de l'événement sur toute l'Île-de-France.

Une planification opérationnelle complète des dispositifs déployés pendant les JOP a été élaborée. Il s'agissait notamment de planifier la protection des sites olympiques et paralympiques (compétitions, hébergements, entraînements et épreuves sur route) et des lieux de célébrations ; de sécuriser les déplacements des délégations olympiques et des visiteurs ; tout en garantissant le maintien de la protection des sites touristiques franciliens et la sécurité du quotidien des populations résidentes et de passage.

En 2021, la Mission Paris 2024 a intégré le SGZDS, avec pour rôle de coordonner la conception des dispositifs de sûreté, de sécurité et de secours des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 avec l'ensemble des directions de la préfecture de Police compétentes, des préfectures de la zone et les partenaires extérieurs.

Pour répondre à ces objectifs, la Mission Paris 2024 a assuré le suivi et la coordination des :

Chantiers olympiques en Île-de-France

en lien avec la société de livraison des ouvrages olympiques.

Dans le cadre du « Grand Paris Express » (L14, RER E Eole…) afin d'aboutir à un plan de transports robuste pour assurer l'acheminement des spectateurs, des touristes et des usagers du quotidien.

Chantiers majeurs de transports en commun

Dispositifs de sécurisation dédiés aux Aéroports

concernant les transits, arrivées et départs, en lien avec les groupes de travail VIP.

en lien avec le Centre du service national et de la jeunesse (CNSJ).

Constructions pérennes et éphémères

Modélisation du dispositif de sécurisation de la flamme olympique

…jusqu'au jour de la Cérémonie d'ouverture des Jeux.

adaptés aux enjeux et risques et menaces spécifiques, en lien avec les préfets de département

Réalisation des plans de prévention de la délinquance pour la phase JOP

Organisation de la chaîne de réponse pénale

en lien avec l'État-major dédié et les procureurs de la République


PARIS2024
#PARIS2024
#PARIS2024
#PARIS2024
#PARIS2024

UNE DIRECTION AUX ENJEUX CRUCIAUX



Les enjeux du territoire

12.4 M
D'HABITANTS
SOIT 19% DE LA POPULATION NATIONALE

1 204 323
ENTREPRISES
SOIT 24% DE L'EMPLOI SALARIÉ FRANÇAIS

99.7 M
DE PASSAGERS
PREMIÈRE PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE FRANCE

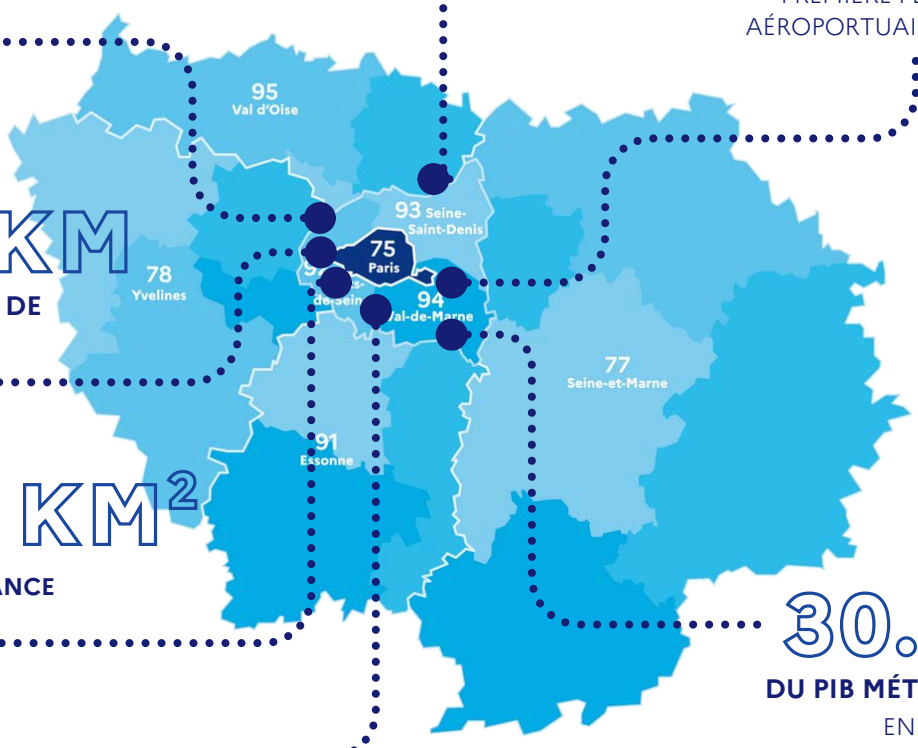

8 342 KM
DE COURS D'EAU ET DE CANAUX

12 012 KM²
EN ILE DE FRANCE

30.9 %
DU PIB MÉTROPOLITAIN
EN 2021

PARIS VILLE-HÔTE DES JEUX

35 000
forces de sécurité mobilisées chaque jour en Ile-de-France

1 MILLION
de déplacements par jour liés aux JOP

185 KM
de voies réservées olympiques et paralympiques aux athlètes, officiels et secours

20 000
journalistes internationaux

Sources : CCI Paris, Institut Paris Région, Paris 2024, préfecture de Police

Les niveaux de gestion de crise

Préparation et prévention

Veille opérationnelle

Planification

Exercices et entraînements

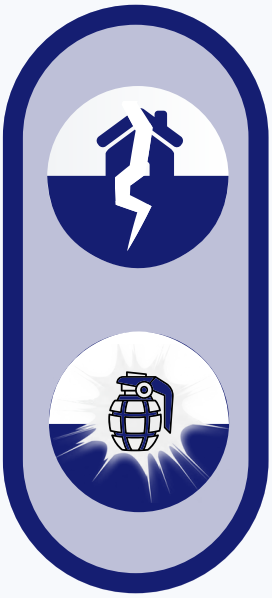



Intervention en cas de crise

Application et adaptation des planifications



Mobilisation des moyens

Coordination des mesures

Retour à la normale

Mise en œuvre des conditions nécessaires pour accompagner la fin de la crise

Retour d'expérience

Rétrospective 2024

Événements programmés

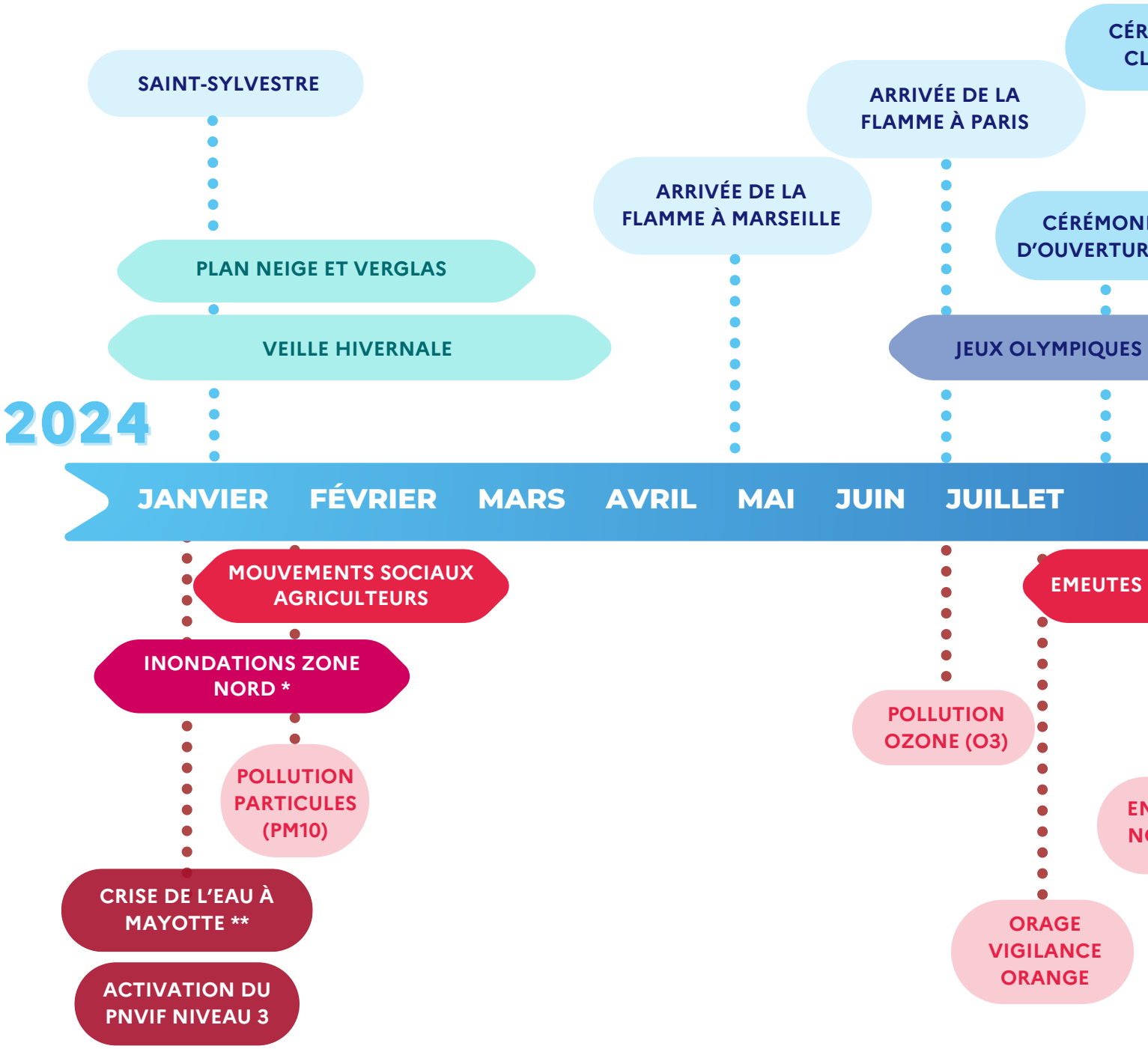

Evénements inopinés

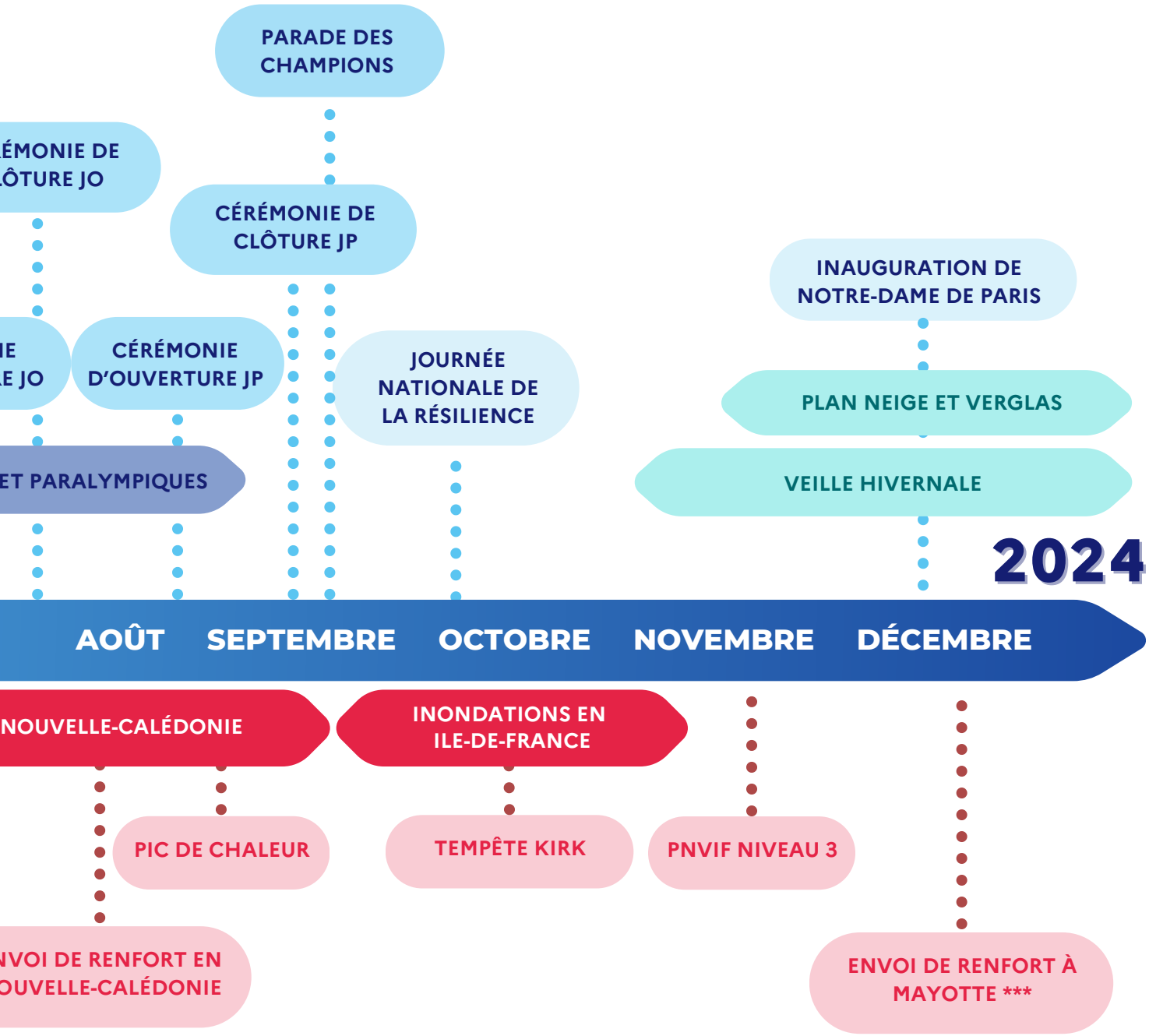

* Prospection et envoi de renforts matériels et humains : 82 pax engagés
** 1 officier du SDIS 77 a effectué 2 rotations, soit 3 semaines de détachement en tant que chef du module
*** Le COGIC a sollicité le SGZDS afin de renforcer les capacités locales d'assistance aux populations et de gestion de crise.
Au total 213 pax ont été engagés.



UNE EXPERTISE MULTIPLE



UNE EXPERTISE MULTIPLE

Un service interministériel

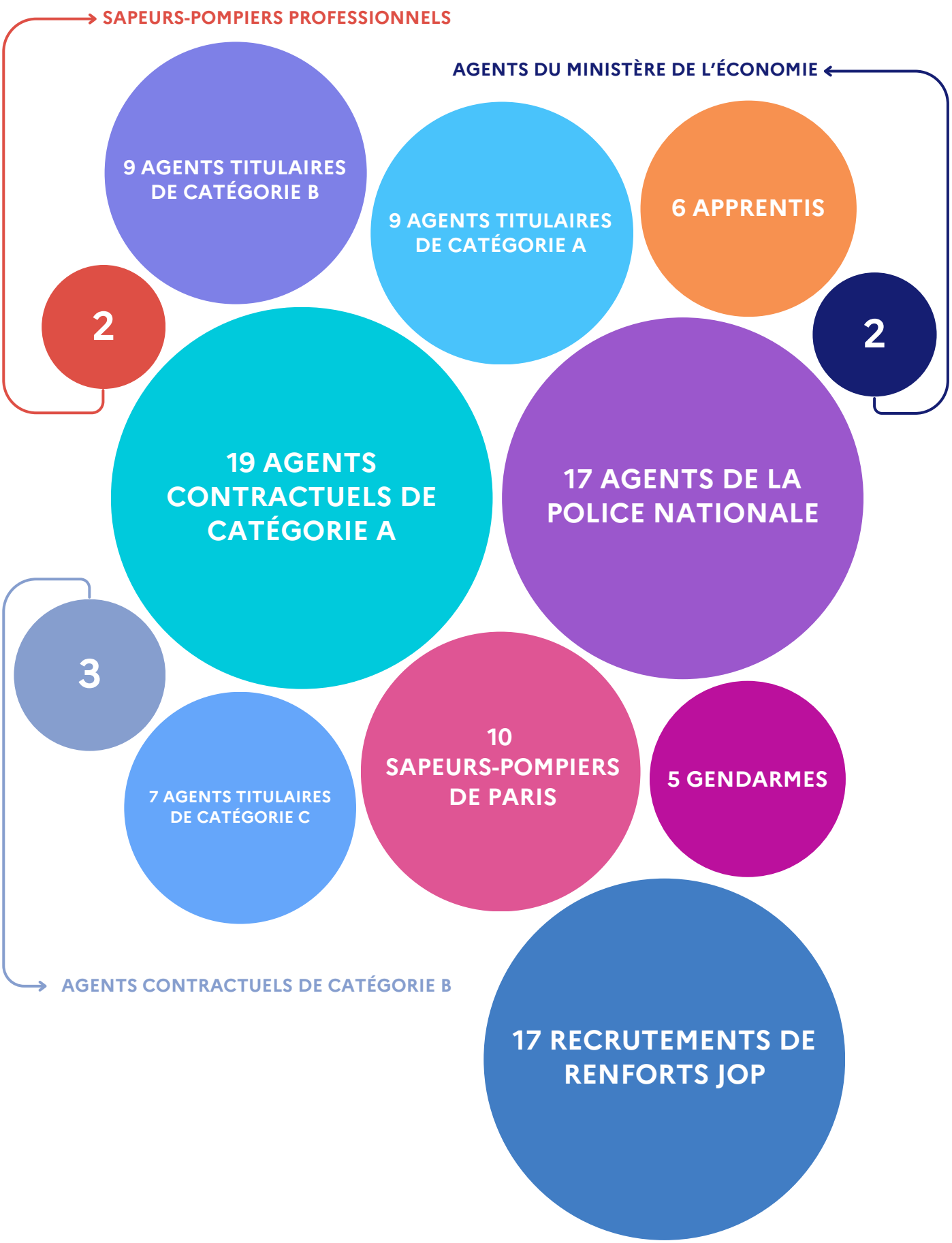

UNE EXPERTISE MULTIPLE

Présentation du SGZDS

ORGANIGRAMME

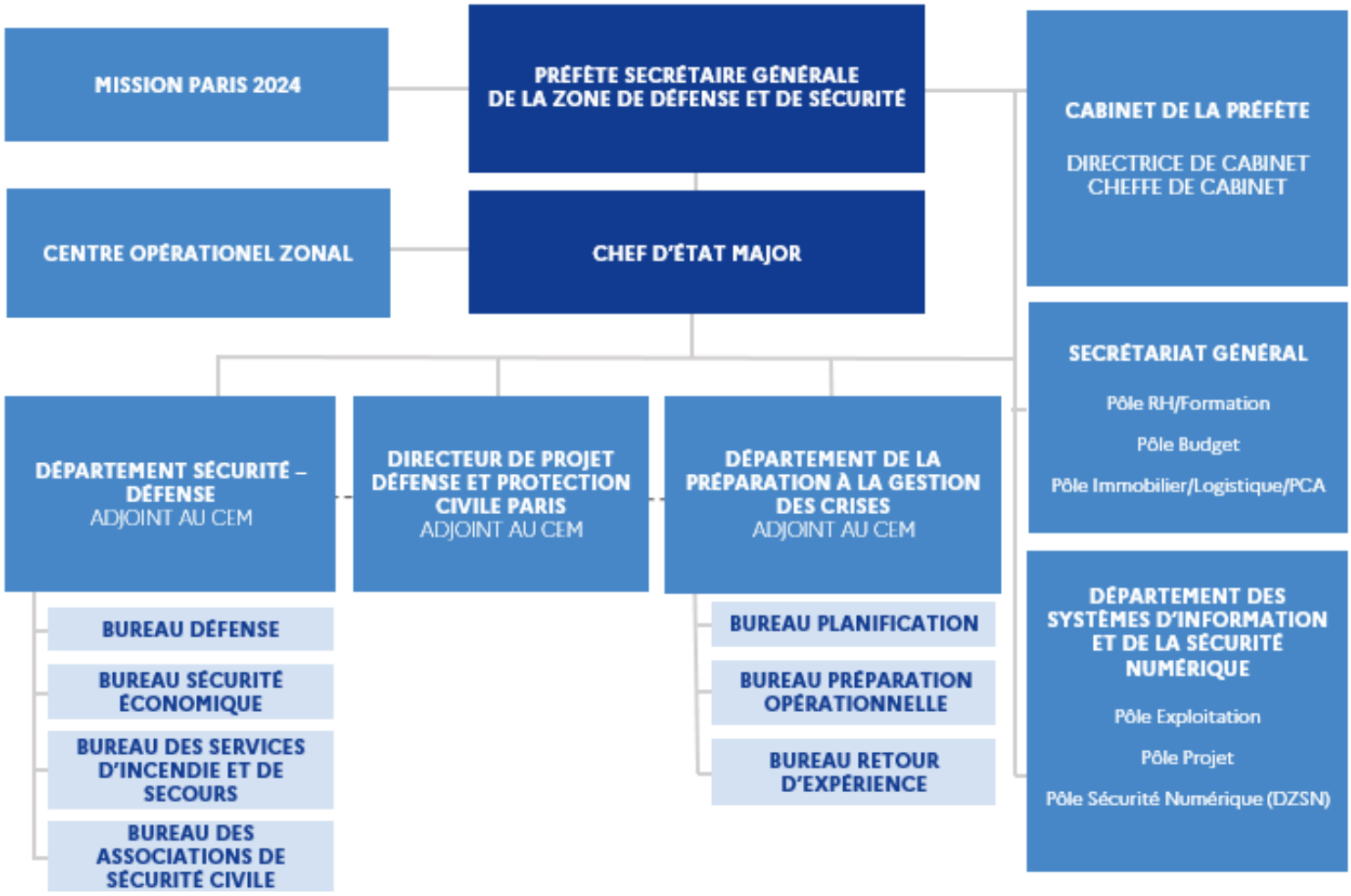

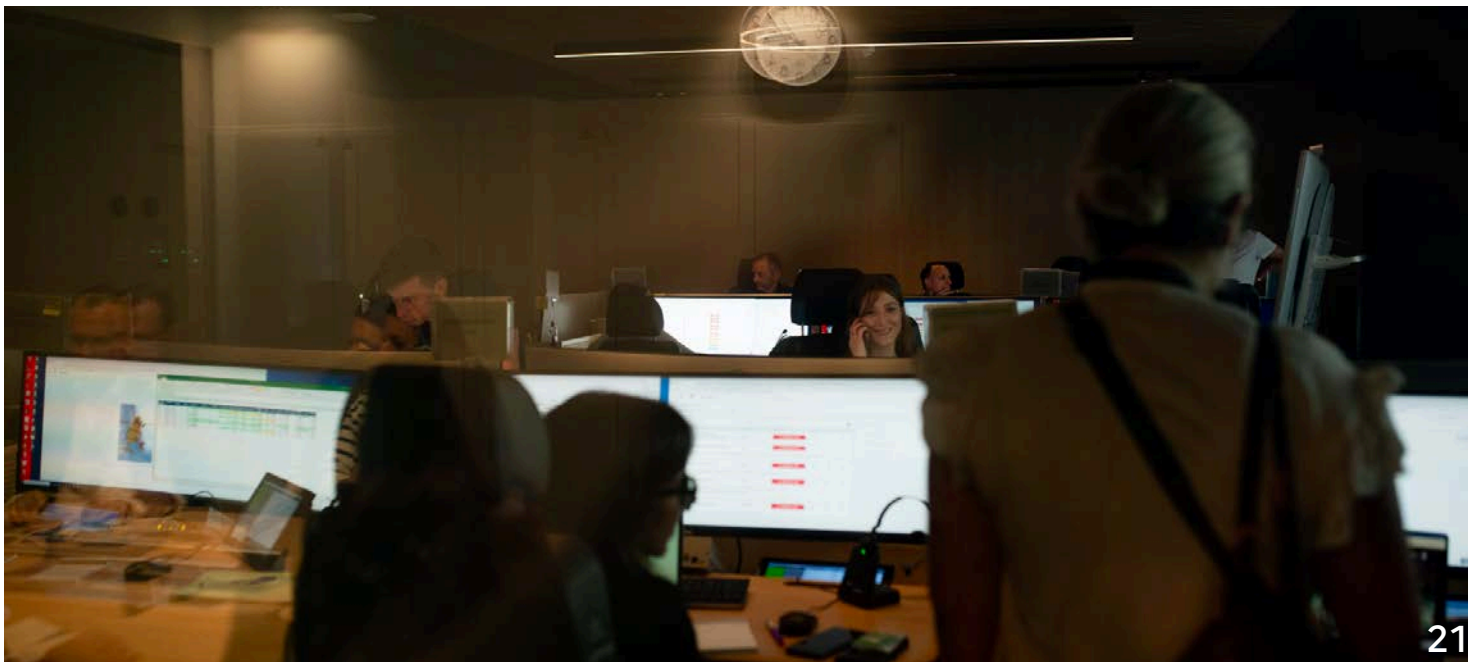

UNE EXPERTISE MULTIPLE

Le Centre Opérationnel Zonal

Afin de gérer les crises de sécurité civile de niveau zonal et de renseigner en permanence les autorités du ministère de l'Intérieur, le préfet de Police, préfet de zone, dispose, sous l'autorité de la préfète, Secrétaire générale de la Zone de défense et de sécurité de Paris, du Centre Opérationnel Zonal (COZ). Le COZ assure une veille et un suivi permanent 24h/24 et 7j/7, afin de renseigner les autorités de tutelle sur tout événement de sécurité civile jugé important par son ampleur, par sa spécificité ou par son impact médiatique. Il est en mesure de mobiliser l'ensemble des acteurs permettant d'assurer la gestion et la coordination d'une crise de niveau zonal.



Dans son domaine de compétence, il assure une partie de la permanence de la capacité de réponse de l'Etat, si nécessaire en étroite coordination avec le Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC).



RÉNOVATION TERMINÉE !

En 2024, l'appartement du COZ a été entièrement rénové. L'objectif étant de donner aux opérateurs COZ, en garde 24h/24, 7jours/7, la possibilité de travailler, et donc de se reposer dans de bonnes conditions. Les agents du COZ disposent désormais d'une cuisine entièrement équipée, d'un salon confortable, de deux chambres lumineuses, d'une salle de bain et de toilettes neuves.

RENFORTS EXTRA ZONAUX POUR L'ANNÉE 2024

745 sapeurs pompiers en appui des zones sinistrées

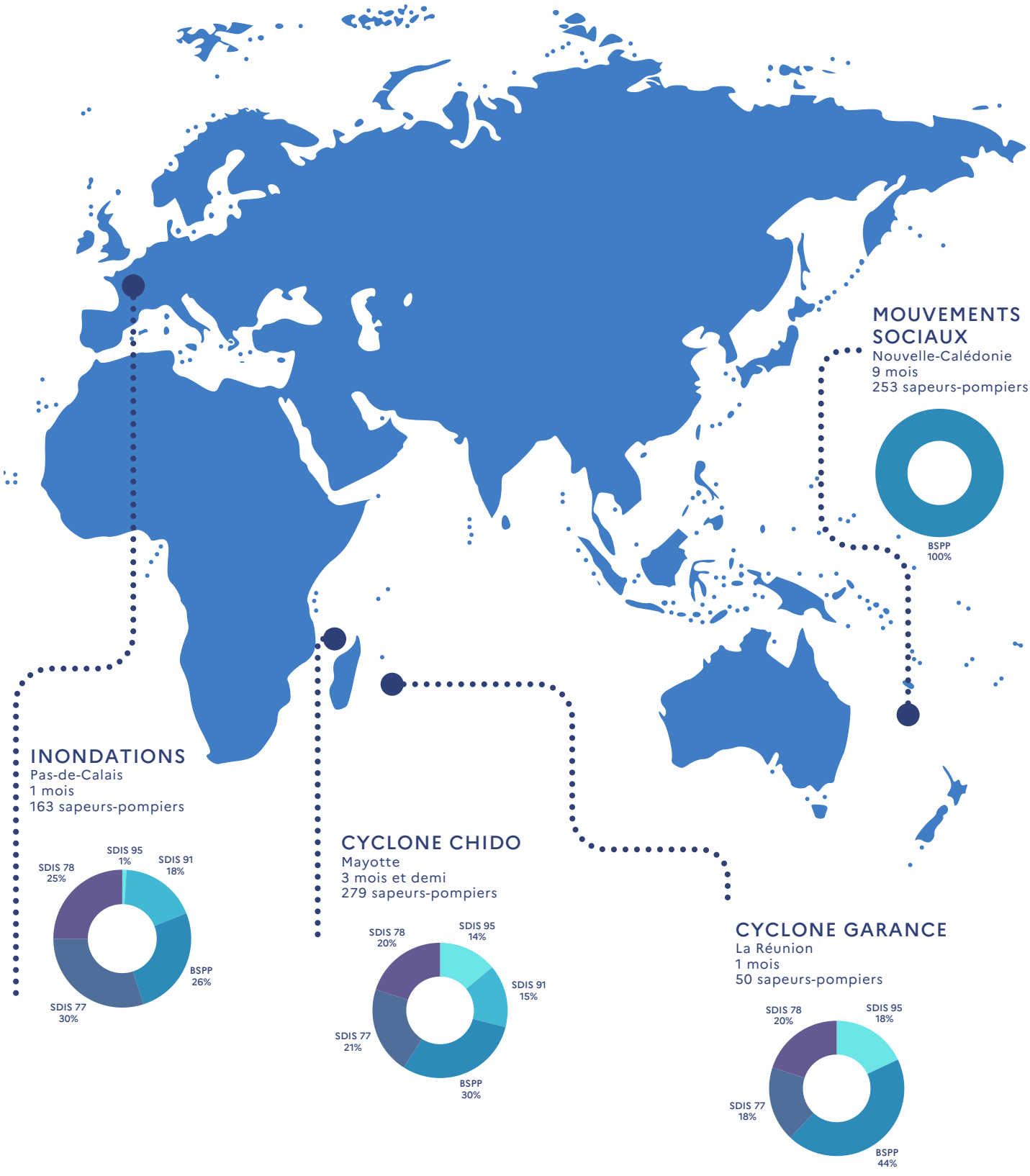

UNE EXPERTISE MULTIPLE

Département de la préparation à la gestion des crises

Le département de la préparation à la gestion des crises est structuré autour de trois bureaux complémentaires. Le bureau planification, qui anticipe les scénarios et définit les stratégies d'intervention, le bureau préparation opérationnelle, qui met en œuvre les formations et exercices afin de tester les planifications et le bureau retour d'expérience, chargé de produire des retex des différents exercices qui permettront d'ajuster les planifications.

Bureau planification

Le bureau planification élabore les dispositions relatives à l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC). Ces plans permettent de prévoir et d'organiser la gestion des crises susceptibles de survenir en Île-de-France. Ils visent à limiter les conséquences des crises sur la population et peuvent être réalisés à différents niveaux (zonal, départemental ou interdépartemental intégrant Paris et la petite couronne). Le bureau planification est également chargé de la coordination zonale de la réalisation des plans de continuité d'activité des entités du ministère de l'Intérieur en Île-de-France.



LA LUTTE ANTI-VECTORIELLE

Les zones hyper-urbanisées sont sujettes au risque de lutte anti-vectorielle en raison du caractère anthropophile du moustique tigre. L'Île-de-France est la région la plus concernée en nombre de cas en France hexagonale : 18 opérations de lutte anti-vectorielle, coordonnées par l'ARS, ont eu lieu en 2024. Le bureau planification a lancé en 2024 plusieurs groupes de travail avec l'ARS ou encore la BSPP pour déterminer l'organisation opérationnelle à mettre en place pour anticiper et répondre à une situation pandémique. Le plan de lutte anti-vectorielle zonal sera publié avant l'été 2025.

Bureau préparation opérationnelle

Le bureau préparation opérationnelle (BPO) conçoit un programme de formations à la gestion de crise à destination des agents du SGZDS et élabore des entraînements et des exercices de gestion de crise départementaux et zonaux sur la base de scénarios variés et complexes, permettant à de nombreux partenaires publics et privés (sécurité intérieure, secours, santé, armées, opérateurs) de s'entraîner et d'améliorer leur interopérabilité lors des situations exceptionnelles.

FORMATION DES ACTEURS DE LA GESTION DE CRISE

En 2024, le BPO a organisé 13 séances de formation qui ont permis de former plus de 70 agents du SGZDS, 14 agents des SIDPC, 111 agents de la DOPC, 2 agents BSPP et 8 autres agents (DRIEAT, DiRIF, ARS) soit plus de 200 acteurs stratégiques de la gestion de crise. En plus de ces formations, le BPO a organisé et piloté cinq séquences d'Exercice Interministériels Zonaux (EIZ) programmés au premier semestre au profit des services de l'agglomération parisienne.



Bureau retour d'expérience

Le bureau retour d'expérience a pour mission de favoriser l'amélioration continue des services et des procédures requises en gestion de crise. Dans ce cadre, le bureau est chargé d'analyser la gestion mise en place pour faire face à une crise de tout type à l'échelle zonale. En outre, il suit en qualité d'observateur les différents exercices montés par ses collègues du bureau préparation opérationnelle ou par des partenaires extérieurs lorsque le SGZDS est joueur, afin de mesurer l'efficacité des planifications élaborées ainsi que la qualité du partage d'informations mis en place entre les différents acteurs mobilisés.





EXERCICE PNVIF

L'exercice PNVIF 24 qui s'est tenu début novembre 2024 a été réalisé sous un format très novateur, plus proche d'un partage d'expérience. Le bureau retex a été chargé d'effectuer le retour d'expérience. Cet exercice a favorisé un cadre d'échanges très riches entre les différents services concernés et a permis d'approfondir les activités et enjeux spécifiques à des partenaires en dehors du SGZDS mais aussi de compiler de manière exhaustive les moyens et les besoins de chaque acteur pour faire face à un épisode hivernal d'ampleur.

UNE EXPERTISE MULTIPLE

Département sécurité-défense

Le département sécurité-défense est structuré autour de 4 bureaux. Le bureau sécurité économique (BSE) et le bureau défense (BD) sont complémentaires sur le volet défense. Le BSE, en lien avec le BD, est chargé d'appliquer la réglementation relative à la sécurité des activités d'importance vitale (SAIV, classifiée SECRET) en Île-de-France. Le BD traite quant à lui les dossiers dédiés à la protection du secret de l'État via le service du haut fonctionnaire de défense et est en charge du dialogue civilo-militaire au niveau zonal pour la mise en œuvre du plan Vigipirate.

Le bureau des associations de sécurité civile (BASC) et le bureau des services d'incendie et de secours (BSIS) sont aussi complémentaires sur le volet sécurité civile. Le BASC coordonne et assure la qualité de l'activité des associations agréées de sécurité civile (AASC) d'Île-de-France. Le BSIS assure quant à lui la coordination des cinq services d'incendie et de secours en étroite collaboration avec la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Bureau sécurité économique

Au titre de ses prérogatives sur l'application de la réglementation relative à la sécurité des activités d'importance vitale, le BSE, en lien avec le BD, instruit les demandes de criblages pour les points d'importance vitale (PIV) parisiens et effectue des visites de sites. Par ailleurs, le BSE est chargé de vérifier les plans particuliers de protection (PPP) pour les établissements situés à Paris, avant approbation par le préfet de Police.

Il effectue également une veille et des remontées d'informations économiques lors des crises. Ses agents organisent deux ou trois réunions annuelles rassemblant le réseau de sécurité économique du département 75 et de la région Ile-de-France.

SOUTIEN AU SIDPC

Le BSE du SGZDS organise des sessions plénières de formation, en lien avec le SGDSN, à destination des SDIPC, pour rappeler les fondamentaux de la SAIV. Il organise aussi, à destination du même public, des formations PPE traitant du cadre légal, des vulnérabilités des PIV, complétées par des formations locales pour policiers, gendarmes, et un appui à la rédaction des PPI/PPE en cas de besoin.

INAUGURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS

A l'occasion de l'inauguration de Notre Dame de Paris les 7 et 8 décembre, le bureau défense a réalisé, en lien avec le Cabinet, plus de 3 000 criblages, en vue des accréditations délivrées pour l'événement.

Bureau Défense

Le bureau défense est en charge du dialogue civilo-militaire au niveau zonal pour la mise en œuvre du plan Vigipirate. Il conceptualise et veille à la cohérence du dispositif opérationnel permanent Sentinelle en Île-de-France avec les préfectures et le Gouverneur militaire de Paris.

Il prépare les réquisitions et les demandes de concours signées par le préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris.
En lien avec le bureau sécurité économique, il contribue à la politique de SAIV et traite les dossiers dédiés à la protection du secret de l'État via le service du haut fonctionnaire de défense (SHFD).

Bureau des associations de sécurité civile

Le bureau des associations de sécurité civile (BASC) a pour mission de coordonner et d'assurer la qualité de l'activité des associations agréées de sécurité civile (AASC) d'Île-de-France, qui fédèrent plus de 15 000 secouristes bénévoles.
10 de ces associations sont signataires d'une convention avec la préfecture de Police afin de pouvoir concourir à des missions de service public (dispositifs prévisionnels de secours (DPS), renforcement des centres de secours de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, soutien des populations en cas de crise majeure, etc.). A cet effet, le bureau dispose d'un budget de 300 000 € au titre de l'année 2024.



FOCUS BASC

A l'occasion de la cérémonie de réouverture de Notre-Dame de Paris, un important dispositif secours-santé a été mis en place, coordonné par le BASC. 76 secouristes de la Protection civile étaient ainsi présents pour assurer les premiers secours sur le parvis et à l'intérieur de Notre-Dame, ainsi que sur les quais où étaient rassemblés des milliers de personnes. Le SGZDS a par ailleurs mis en place un centre de coordination rassemblant les moyens secours-santé et sécurité civile au sein du CSPZ.

Bureau des services d'incendie et de secours

Le bureau des services d'incendie et de secours, en étroite collaboration avec la DGSCGC, assure la coordination des cinq services d'incendie et de secours (SIS) d'Île-de-France que sont la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), les SDIS 77, 78, 91 et 95. Il s'assure également de la parfaite transmission et explicitation des notes, consignes et doctrines entre la DGSCGC et ces entités dans le sens descendant ainsi que la remontée d'informations ou d'observations dans le sens montant. Il constitue un véritable relais de proximité entre l'échelon national et départemental pour toute thématique relative à la sécurité civile.

FOCUS BSIS

Validation du pacte capacitaire « risques complexes et émergents » 2024-2027 des SIS franciliens portant sur l'acquisition d'engins spécialisés contre les feux industriels pour plus de 7 M € et de compléments de matériels pour les équipes USAR (unités de sauvetage et de recherche) pour 0.2 M€.



UNE EXPERTISE MULTIPLE

Le cabinet

Sous l'autorité directe de la Préfète, le cabinet anime et coordonne les actions du SGZDS et est en charge de la communication et de l'appui juridique du service. Il est également composé d'un secrétariat et d'un pôle conducteur.

Pôle cabinet

Chargé d'appuyer la Préfète dans la mise en œuvre de la stratégie du service, de piloter l'agenda de la Préfète, et d'assurer la préparation des dossiers transmis aux autorités préfectorales (préfète SGZDS, directrice de cabinet et préfet de Police).

L'année 2024 a été une année de grand changement, l'accueil d'une nouvelle préfète dans les meilleures conditions possibles, suivi de plus de 20 visites de courtoisie à la suite de sa nomination. Le cabinet a aussi été mobilisé par de nombreuses refontes de sa stratégie de communication, notamment concernant le plan neige et verglas ou la mise en place de la ZFE, en lien étroit avec le SERCOM. Par ailleurs, un important travail de partenariat et de communication a été engagé concernant la Journée Nationale de la Résilience (JNR), ouvrant des perspectives intéressantes pour l'année 2025.

Pôle juridique

Le pôle juridique apporte une expertise permettant de sécuriser les actes et décisions pris dans le cadre de la prévention et de la gestion de crise. Il propose un conseil juridique et concourt à la formalisation et à la diffusion, en interne, de la documentation juridique applicable.



Pôle communication

Le pôle communication élabore et met en œuvre la stratégie de communication institutionnelle et la communication interne du service. Il planifie la communication de crise et, en cas d'événement majeur, propose les actions de communication permettant d'accompagner la gestion de crise.

Le secrétariat

Le secrétariat assure la tenue de l'agenda de la préfète SGZDS et du chef d'état-major. Il prépare les dossiers des autorités préfectorales et réceptionne, trie et répond aux courriers et sollicitations portant sur le périmètre du SGZDS.

Pôle chauffeurs

Le pôle conducteurs assure le transport des autorités du SGZDS et gère la logistique du parc automobile du service.

UNE EXPERTISE MULTIPLE

Département des systèmes d'information et de la sécurité numérique

Pôle réseaux et systèmes

Le pôle réseaux et systèmes assure la mise en place ainsi que la maintenance opérationnelle des systèmes d'information et de l'infrastructure informatique. Il est à la disposition des agents du SGZDS en cas de panne ou de questions.

Pôle projet

Le pôle projet a la charge de participer au développement, aux évolutions ainsi qu'au maintien en condition opérationnelle et de sécurité des applications développées en interne au sein du SGZDS. Le pôle projet offre également des services de gestion de projet, notamment en matière d'assistance à maitrise d'ouvrage (AMOA), au profit des bureaux du SGZDS.

FOCUS PÔLE PROJET

Le pôle projet a développé en 2024 une application appelée Système informatique de dispositif prévisionnel de secours (SIDPS). Cet outil est destiné au BASC et permet la centralisation en temps réel des informations relatives aux victimes sur un DPS, ainsi qu'aux moyens déployés par les associations agréées de sécurité civile pour un événement.

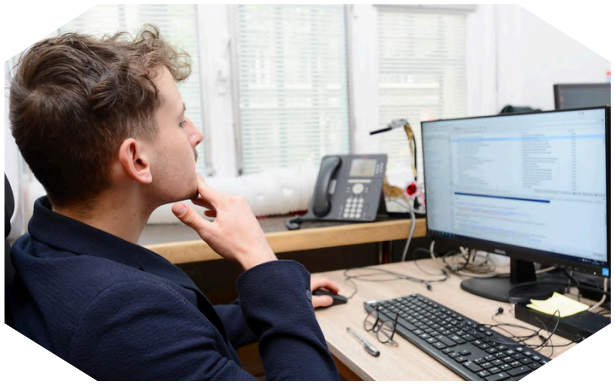

Pôle sécurité numérique zonale

Le pôle sécurité numérique zonale s'organise autour du délégué zonal à la sécurité numérique (DZSN) dont les missions sont définies par la Politique Générale de Sécurité Numérique du ministère. Il représente le fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information (FSSI) en administration territoriale. Il anime le réseau des conseillers à la sécurité numérique (CSN) et des Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) des préfectures de la zone. A ce titre, il coordonne la déclinaison des politiques nationales sur sa zone et assure un soutien et une expertise aux acteurs de l'administration territoriale. Son soutien s'organise autour d'une offre de services évolutive qui comprend à ce jour des audits techniques, des sensibilisations/formations et des exercices de crise cyber. Il est également responsable des réseaux sécurisés gouvernementaux des préfectures de la zone et de la préfecture de Police.

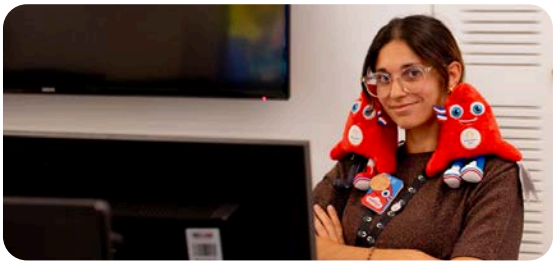

FOCUS DZSN

En 2024, le pôle a effectué dans les préfectures de département et dans les directions de la préfecture de Police, 16 audits de sécurité informatique, plus de 9 sessions de sensibilisation à la sécurité numérique au profit des agents et 13 campagnes de sensibilisation au phising.

UNE EXPERTISE MULTIPLE

Secrétariat général

Le secrétariat général (SG) est garant des ressources nécessaires aux activités du SGZDS, qu'il s'agisse des ressources humaines, financières ou immobilières. Il est structuré autour de 3 pôles.

Pôle ressources humaines

Le pôle ressources humaines assure la RH de proximité, avec des agents issus de statuts variés (contractuels ou titulaires, agents ville ou Etat, gendarmes, pompiers militaires ou professionnels, douaniers), et gère les mutations et recrutements. Ce pôle assure aussi la représentation du SGZDS au sein des différentes instances paritaires (Comités Sociaux d'Administration et Territoriaux notamment).

FOCUS SG

L'outil de gestion des crédits État « Chorus », a été déployé en 2024 au SGZDS. Une formation de l'ensemble des agents du SG a été nécessaire. Jusque-là, seul le logiciel Coriolis était utilisé pour la gestion des crédits des collectivités territoriales. Le SGZDS est désormais doté des deux logiciels et a bien en main le budget de la DGSCGC pour les exercices de sécurité civile.

Pôle immobilier et logistique

le pôle Immobilier et logistique assure le suivi des travaux, réparations et le développement durable au sein du SGZDS. Il gère les projets immobiliers et logistiques, veille à la bonne exécution des travaux de construction et de rénovation, et à la maintenance des infrastructures. Il s'engage également dans la promotion du développement durable, en intégrant des pratiques pour réduire l'empreinte carbone et optimiser les ressources utilisées.

Pôle budget/contrôle de gestion

Le pôle budget/contrôle de gestion gère les dépenses, le bon mandatement des factures, le respect des délais, la réception, des livraisons etc. Il suit tout particulièrement le budget relatif au paiement des associations de sécurité civile (DPS) ou celui dévolu par la DGSCGC pour les exercices zonaux de sécurité civile et le paiement des indemnités des jurés d'examens. Il est le relais de la Direction des finances, de la commande publique et de la performance (DFCPP) de la préfecture de Police pour la mise en œuvre du contrôle de gestion (rapport d'activité, comptabilité analytique).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de crise, le secrétariat général est responsable de la stratégie de continuité d'activité. La mise en œuvre de ces mesures permettra au service de poursuivre immédiatement ses missions critiques. Pour cela, il est chargé de mettre à jour le plan de continuité d'activité (PCA) du service, qui priorise les missions critiques, recense les ressources nécessaires à leur bon fonctionnement et fixe des stratégies en cas d'indisponibilité de ces ressources.



UNE EXPERTISE MULTIPLE

Mission Paris 2024

La Mission Paris 2024 a été chargée, pendant 3 ans, de coordonner, en interne à la préfecture de Police et en externe avec les services de l'Etat, les organisateurs et autres partenaires, l'ensemble des mesures et actions permettant de planifier et de conduire les dispositifs de sécurité, de secours et de sûreté pour le bon déroulé des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



Directeur de projet défense et protection civile de Paris

Il assure l'interface de gestion de crise avec la Ville de Paris et vérifie la sûreté des installations critiques (hors points d'importance vitale) des opérateurs structurants à Paris dans la perspective des JOP : transports, énergie, télécommunications, traitement des eaux... Il coordonne également plusieurs projets au niveau local : accompagnement de la Ville de Paris dans la refonte de sa stratégie de résilience, sûreté des réseaux structurants à Paris.

Le directeur de projet défense et protection civile de Paris a participé à la construction et à l'aboutissement de l'adoption en automne 2024 de la stratégie de résilience de la Ville de Paris par le Conseil de Paris. Ce document de 300 pages développe plus de 50 actions concrètes pour renforcer la capacité de la capitale à anticiper et à réagir face aux crises climatiques, sociales, sécuritaires et infrastructurelles.

Comitologie des JOP

Acteur MI | Service du SGZDS | Acteur ministériel | Acteur COJOP

ARTICULATIO
AVEC LES SERV

NIVEAU POLITICO-STRATÉGIQUE

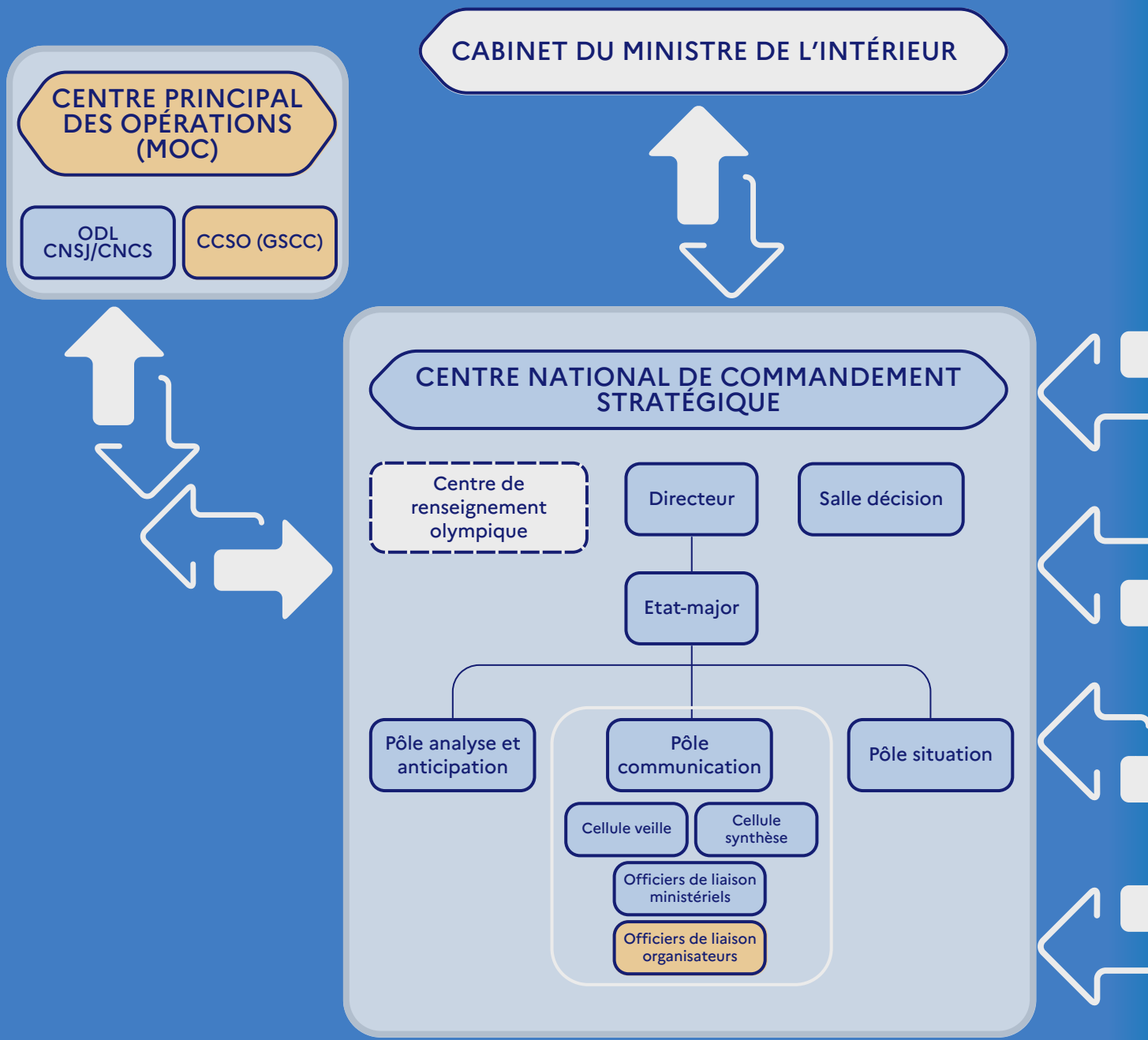

ANSSI : Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
CCSO (GSCC) : Centre de Commandement et de Suivi des Opérations (Groupe de Secours et de Coordination des Crises)
CDCS : Centre de crise et de soutien
CDAOA : Commission Départementale des Aides à l'Organisation Agricole
CMVA : Commission des Métiers de la Vie Active
CMVOA : Commission des Méthodes de Validation des Outils Analytiques
CNCS : Commission Nationale de la Coordination des Secours
CNO : Centre National d'Opérations
CNSJ : Centre du Service National de la Jeunesse
COFGC : Centre Opérationnel de Formation et de Gestion des Crises
COGIC : Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
CORRUSS : Centre Opérationnel de Réponse et de Suivi des Urgences Sanitaires et Sociales
CIPN : Cellule d'Information de la Police Nationale
CPCO : Commission Permanente du Conseil des Organismes
DGPN : Direction Générale de la Police Nationale
DGSCGC : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises
MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
MA : Ministère de l'Agriculture
MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
MEFSIN : Ministère des Finances et des Comptes Publics
MENJ/MESR : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MTECT/MTE/MER : Ministère de la Transition Écologique, Ministère de la Transition Énergétique et Ministère de l'Économie et de la Recherche
MUS : Ministère de l'Urbanisme et du Logement
SGMER : Secrétariat Général pour la Modernisation de l'État et des Réformes

ON DU CNCS ICES DU SGZDS

NIVEAU OPÉRATIF NATIONAL

NIVEAU DE CONDUITE OP.

CENTRES OPÉRATIONNELS MINISTÉRIELS

- ANSSI - CERT-FR
- MENJ/MESR - CMVA
- SGMER - COFGC
- MA - CPCO
- MEAE - CDCS
- MA - CDAOA
- MSP - CORRUSS
- MA - COLAD
- MASA - MUS
- MTECT/MTE/MER
- MEFSIN - COBER
- CMVOA

ADMINISTRATIONS DÉCONCENTRÉES

- HORS ILE-DE-FRANCE
- PRÉFECTURE DE DÉPARTEMENT COD
- ILE-DE-FRANCE
- PRÉFECTURE DE DÉPARTEMENT COD ET PC JOP

- HORS ILE-DE-FRANCE
- ZDS COZ
- ILE-DE-FRANCE
- SGZDS DE PARIS CSPZ

CENTRES OPÉRATIONNELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

- CENTRE DE VEILLE
- DGSCGC - COGIC
- DGPN - CIPN
- DGGN - CNO

II. LA PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES



Outils de gestion de crise

Le Centre de Suivi et de Planification Zonal (CSPZ)

En vue des JOP, les salles opérationnelles de la préfecture de Police ont été rénovées et équipées des nouvelles technologies. Le Centre de suivi et de planification zonal (CSPZ) a été ainsi inauguré le vendredi 7 juin 2024 par Laurent NUÑEZ, préfet de Police, en présence de Marc GUILLAUME, préfet de la région Ile-de-France. Le CSPZ a permis aux agents de suivre efficacement le déroulement des Jeux.





L’application POLARIS

POLARIS est une application d’aide à la décision demandée par le préfet, Secrétaire général de la Zone de défense et de sécurité. Elle permet de suivre l’état des réseaux routiers et de visualiser l’état du trafic en temps réel sur une carte. Les données sont exploitées en collaboration avec Waze et Île-de-France Mobilités, qui en fournissent une partie. L’application inclut également une fonctionnalité de tableau de bord qui permet la surveillance des itinéraires de sites olympiques et le calcul d’itinéraire. L’application a ainsi permis d’étudier différentes possibilités de convois lors d’accidents impactant les voies réservées olympiques et paralympiques.

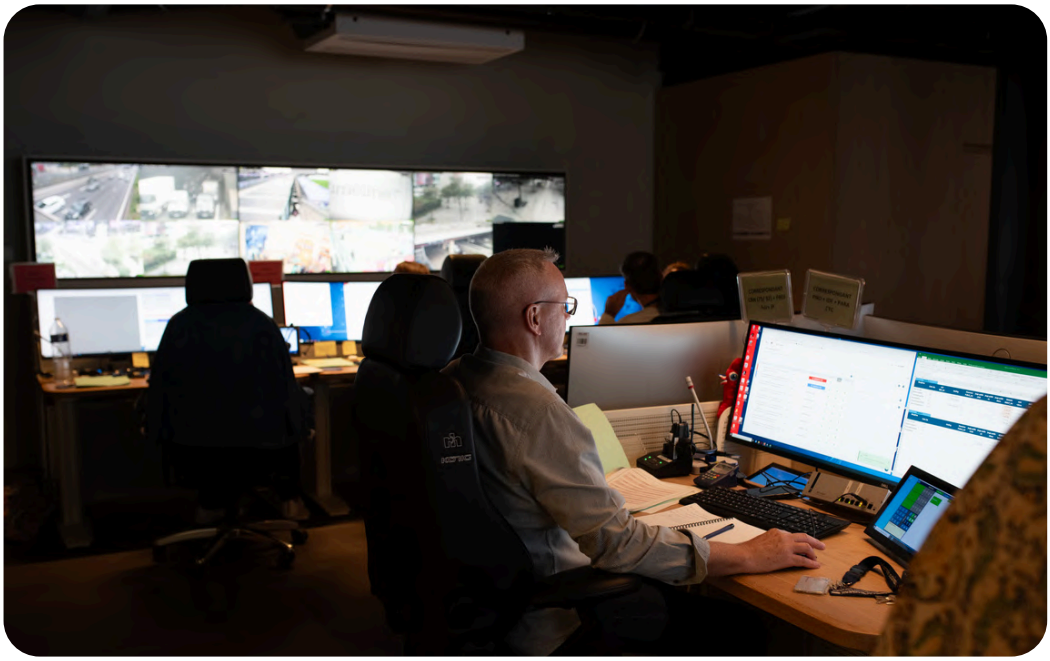




VALMY
JEMMAPES
FLEURUS
MONENOTE
LODI
CASTIGLIONE

RENFORCER LA COORDINATION INTERSERVICES ET OPTIMISER LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES EXTERNES

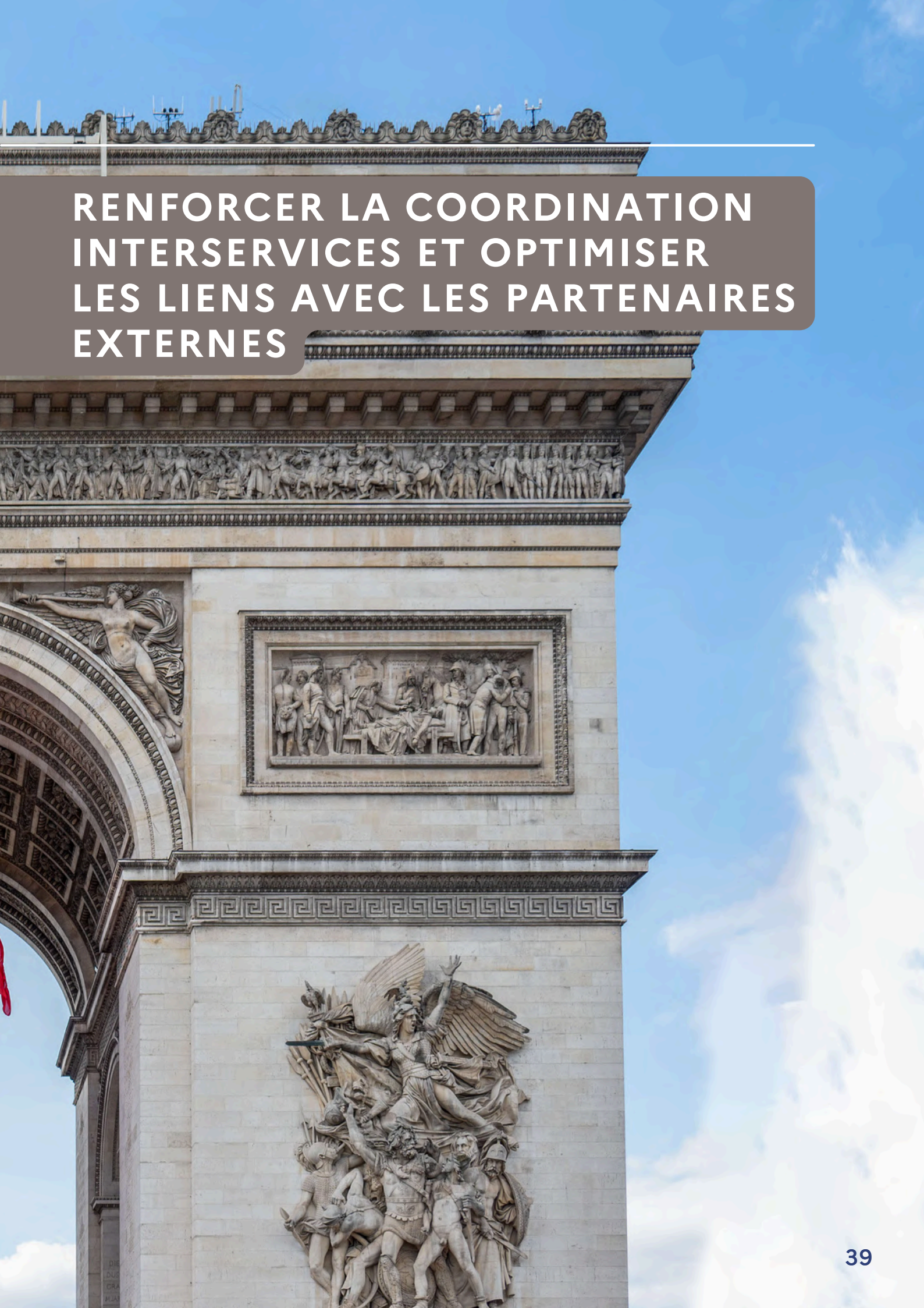

Préparation des dispositifs de secours

En amont des JOP et devant l'étendue des missions demandées aux associations agréées de sécurité civile (AASC), de nombreux travaux avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), le ministère de la Santé et le ministère de l'Intérieur ont été menés par le BASC, permettant de déterminer l'emploi juridique, administratif et opérationnel des associations pendant la période estivale.

Pour s'assurer du bon dimensionnement de l'ensemble des dispositifs prévisionnels de secours (DPS) des sites de compétitions ou des épreuves et courses sur route parisiennes, le BASC a co-construit avec Paris 2024 et instruit pour la préfecture de Police 21 schémas directeurs secours-santé (SDSS). Ceux-ci ont ensuite été traduits par le BASC en note opérationnelle à destination de l'ensemble des acteurs secours-santé franciliens.

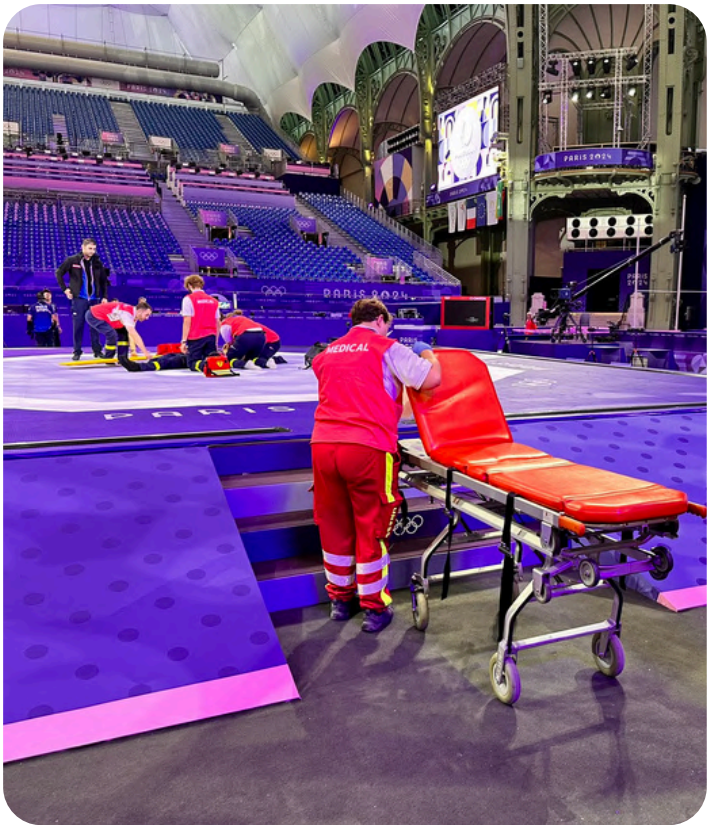



La conception des DPS des cérémonies d'ouverture des JO et JP a été particulièrement méticuleuse, du fait de la complexité des dispositifs et de l'impact médiatique de ces événements. Le BASC a ainsi eu à déterminer le dimensionnement opérationnel, le positionnement des moyens et le schéma de commandement des DPS. Cela s'est avéré d'autant plus complexe que l'organisation des cérémonies était partagée entre Paris 2024, la ville de Paris et l'État. Un étroit travail collaboratif a donc été nécessaire pour parvenir à coordonner un dispositif adapté.

Le vivier de la sécurité civile s'appuie sur les 26 000 pompiers, issus de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris et des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SIS) du 77, 78, 91 et 95, acteurs majeurs de la sécurité civile. Dans la même logique de planification, le bureau des services d'incendie et de secours (BSIS) a participé à l'harmonisation de la réponse opérationnelle des cinq SIS de la Zone de défense et de sécurité de Paris, afin de répondre à l'aggravation des risques courants, particuliers et exceptionnels (dont le risque NRBCe). Cette action s'est concrétisée par la rédaction d'un ordre zonal d'opérations.
En lien avec l'état-major de la Sécurité Civile et les autres zones de défense et de sécurité métropolitaines comme ultra-marines, le BSIS a contribué aux travaux de dimensionnement et de planification des renforts extra-zonaux. En phase opérationnelle, il a veillé à leurs conditions d'accueil, via l'organisation d'une période d'immersion et d'acculturation dans le SIS d'accueil, aux contingences de restauration et d'hébergement, ainsi qu'à la gestion des relèves.





LE BASC PLEINEMENT ENGAGÉ

Outre sa longue préparation en amont des cérémonies d'ouverture, les agents du BASC ont été engagés pendant 17h le jour J afin d'anticiper et gérer les enjeux liés à la mise en place et à la conduite du dispositif de secours. Déployé sur l'ensemble des quais hauts et bas, il a été coordonné par le BASC et Paris 2024 au sein du VSCC du Trocadéro. Composé de plus de 500 secouristes de 8 AASC différentes, il s'agit du plus grand DPS inter-associatif jamais réalisé à Paris.

Le dialogue civilo-militaire

Dans un contexte JOP 2024 dimensionnant, l'importance du dialogue civilo-militaire a été essentielle. Le bureau défense a réalisé deux réquisitions générales, 21 réquisitions complémentaires et 6 demandes de concours sollicitant la force « Sentinelle » au profit des préfectures pour sécuriser, dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des événements programmés ou inopinés sur des sites implantés au sein ou en dehors des zones de manœuvre. En amont, un travail significatif de mise à jour du dispositif Sentinelle a été réalisé avec les préfectures et les Armées. Il a concerné aussi bien le périmètre des zones de manœuvre que les sites à protéger. L'application cartographique « Vigidéfense », qui vise à répertorier les sites sensibles à protéger dans le cadre de Vigipirate, a connu une importante refonte et a vu la mise en œuvre de sa version 2, après plus de deux ans de travaux.






RED SOX
POLICE
TELEPILOTE

La planification

Dans le cadre des Jeux, la mise à jour de certains plans et doctrines et la réalisation de plans spécifiques aux sites ont été des éléments clés pour répondre efficacement à tout incident susceptible de perturber l'événement. Compte tenu des enjeux politiques, sécuritaires et sanitaires, une coopération étroite entre les forces de sécurité, les services de secours et les opérateurs privés impliqués dans l'organisation a été un impératif absolu. Ce travail de préparation a englobé la gestion des menaces terroristes, des cyberattaques, des mouvements sociaux, des incidents climatiques extrêmes ou encore des crises sanitaires.

Révision des plans

Les bureaux du DPGC ont conduit la révision de plans existants tels que la disposition spécifique EVENGRAVE pour préciser la coordination des forces d'interventions et de secours mobilisées et prendre en compte les évolutions doctrinales récentes ou encore les plans relatifs à l'eau potable (en cas de sécheresse, pollution de l'eau et distribution d'eau potable à la population) au vu des risques météorologiques A partir de ces mises à jour zonales, les SIDPC de petite et grande couronne ont procédé aux révisions de leurs dispositions départementales.

Cahier de conduite FR-Alert

Dans la perspective des JOP, le SGZDS a organisé des tests du vecteur d'alerte et d'information des populations FR-Alert à Paris, dans un double objectif d'acculturation des citoyens et d'entraînement des effectifs du COZ, en charge de la mise en œuvre du dispositif dans le département. Ces tests ont permis de mettre en œuvre les procédures du CCO zonal FR-Alert lors de trois tests organisés dans les 13e, 15e et 17e arrondissements de Paris entre le mois de février et avril 2024.



Rédaction des plans de contingence

Plus largement, le bureau planification a participé activement à l'ensemble des travaux menés par la DIJOP aux côtés de la Mission Paris 2024 autour des plans de contingence étatiques. Ces plans avaient vocation à planifier l'ensemble des mesures visant à répondre rapidement à des situations de crise, afin de limiter leurs impacts. Face aux nombreux risques, il était crucial de mettre en place des stratégies de réponse adaptées. Ces plans ont garanti non seulement la sécurité des participants et du public, mais également la fluidité de l'événement. Le SGZDS a donc travaillé sur des sujets précis tels que le transport de matières dangereuses, la sécurisation du Club France, le risque de canicule ou encore la gestion d'un épisode de pollution atmosphérique (adaptation de la communication pendant les épreuves, mise en place de la circulation différenciée…).

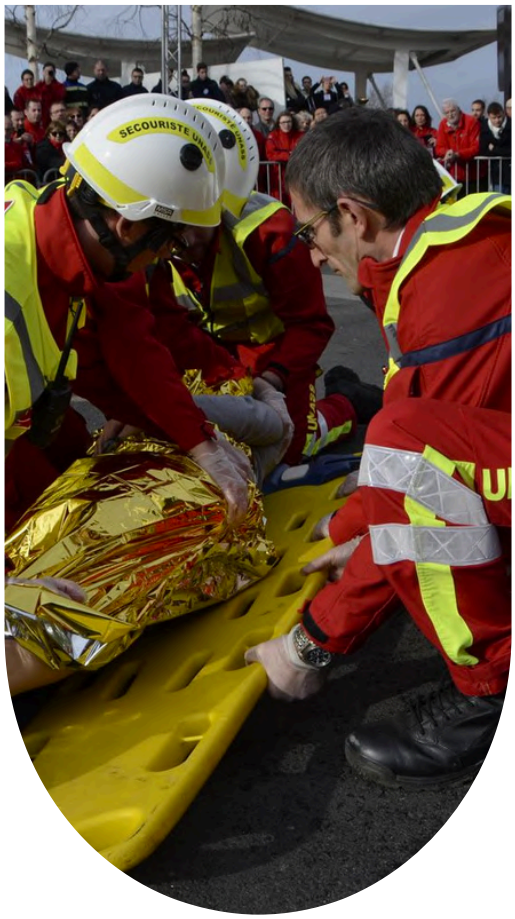

SÉCURISATION DES RÉSEAUX

Un travail important a également été mené pour sécuriser les infrastructures et réseaux structurants avec l'ensemble des opérateurs du territoire (télécoms, électricité, gaz, eau, transports ferrés). Ce sont ainsi 10 500 trappes qui ont été sécurisées par les opérateurs et 65 évaluations de sureté réalisées. De même, une chaine d'alerte a été mise en place entre les opérateurs et les forces de l'ordre pour signaler toute intrusion.

En complément, le bureau sécurité économique s'est assuré de la sécurisation des points d'importance vitale (PIV) des secteurs de l'énergie (électricité, gaz, hydrocarbures), des transports (terrestres et aériens), de l'eau potable et des communications électroniques dans le cadre de la résilience globale des réseaux à Paris et en petite couronne. Il a aussi, dès septembre 2023, effectué des audits et accompagné les opérateurs d'importance vitale de ces mêmes secteurs, notamment sur les mesures organisationnelles spécifiques lors des JOP ou la liste des points de livraisons électriques et télécoms des PIV. La méthodologie a été partagée aux SIDPC concernés par les JOP. Les objectifs ont été pleinement atteints avec un taux de validation des plans particuliers de protection de 65% en 2024 (contre 53% en 2023).

Livrets de site

Les sites de compétition présentaient un des grands enjeux de sécurisation des Jeux au regard des risques spécifiques liés à la densité des foules et à la sécurité des infrastructures, nécessitant ainsi une préparation particulière des plans de gestion des risques. C'est pourquoi, le SGZDS a rédigé l'ensemble des plans et livrets de sites olympiques et paralympiques, qui ont été utilisés dans les différents centres de commandement interservices (CSPZ, VSCC...) pour l'ensemble des sites de compétitions de Paris, des deux cérémonies d'ouverture et des épreuves sur route.

Des exercices de grande ampleur

La DGSCGC a chargé le SGZDS dès 2023 de tester 15 thématiques à risque avant la tenue des Jeux sur l'ensemble de la plaque parisienne. Pour l'année 2024, une cinquantaine d'exercices a été planifiée par les préfectures de département et le bureau préparation opérationnelle sur l'ensemble du secteur de la zone de défense et de sécurité de Paris, dont certains de portée zonale. Leurs thématiques répondaient à la fois aux obligations réglementaires concernant certains établissements particuliers (plateformes aéroportuaires, sites industriels classés SEVESO, tunnels de plus de 300 mètres), aux orientations fixées par les circulaires triennales du ministère de l'Intérieur et à la spécificité des risques recensés au sein de chaque département. Plusieurs types de crises ont été traités : menace terroriste, risques naturels, plan nombreuses victimes (NOVI) et test de Plans Particuliers d'Intervention (PPI).

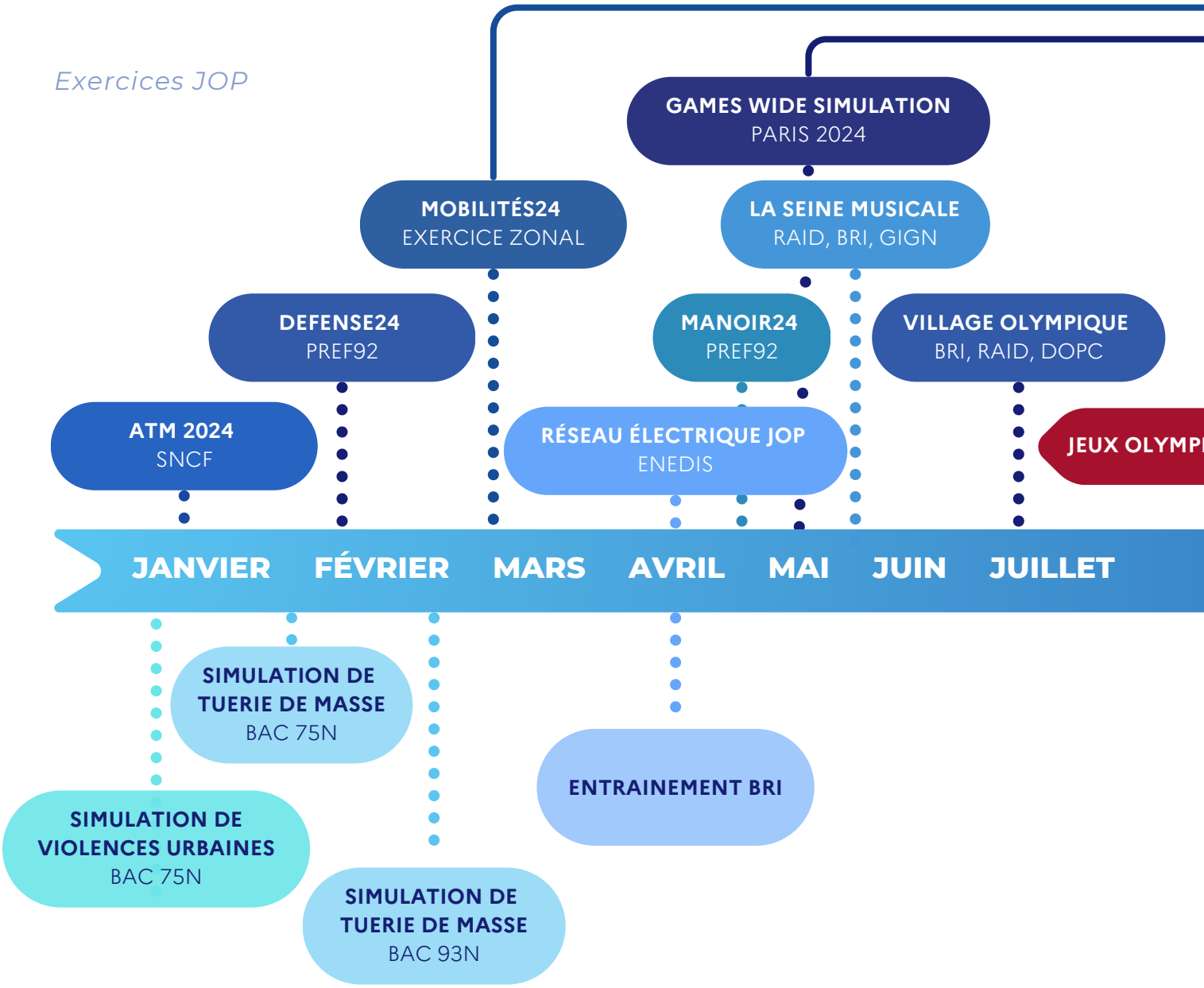

MOBILITES24

Le BPO a organisé l'exercice majeur MOBILITES24. L'objectif était la prise en compte d'événements multiples impactant les réseaux de transports en commun et les voies réservées olympiques et perturbant les flux de voyageurs, compliquant leur acheminement vers les sites olympiques. Cet exercice a mobilisé de nombreux acteurs dont : la délégation aux plateformes aéroportuaires, la DSPAP, la DOPC, la BSPP, la préfecture de la région d'Ile-de-France, la préfecture de Paris, les préfectures 77, 78, 92, 93, 95, la Ville de Paris, Paris 2024, les opérateurs de transport, l'agence régionale de santé et les AASC.

GAMES WIDE SIMULATION

Les Games wide simulation des 15 et 16 mai 2024, consistait en un exercice en format réel, associant tous les acteurs des Jeux, organisé par Paris 2024. Il a été l'occasion de tester le CSPZ et les différentes chaînes de commandement.

Cet entrainement grandeur nature a été l'occasion de simuler la gestion de plusieurs situations susceptibles d'intervenir pendant les JOP. Cela s'est avéré très utile lors de la conduite des Jeux, car certains scénarios imaginaires se sont révélés proches de la réalité et cet entraînement a permis d'adopter les bons réflexes.

Nous pouvons citer par exemple le report des épreuves de triathlon en Seine en attendant le retour d'un meilleur niveau de la qualité de l'eau ou de skateboard en raison d'épisodes orageux : les acteurs avaient déjà « joué » ce type de situations dans un exercice !



Déminage et aérodromes

Le déminage des sites olympiques

Un des grands enjeux de la sécurité des sites a été la question du déminage au vu de la variété des sites à sécuriser, tant dans leur nature que dans leur fréquentation. La planification et la coordination des opérations de déminage ont été conduites par la Mission Paris 2024. Ce travail, en lien étroit avec le Laboratoire central de la préfecture de Police a permis de sécuriser plus de 75 sites, comprenant : l'ensemble des sites de compétition, le village olympique, les restaurants de la famille olympique, le centre des médias, le centre de la presse et les péniches stationnées le long de la Seine.
En complément du déminage classique, des dispositifs NRBC ont été déployés, notamment des balises et des interventions cynotechniques.

L'organisation a dû s'adapter aux évolutions de calendrier imposées par Paris 2024. L'ensemble du déminage a été réalisé en trois semaines, avec une durée d'intervention de sept jours par village. Un des points les plus complexe lors de la planification concernait les moyens cynophiles. En effet, seul 22 chiens démineurs étaient présents à Paris et 175 au total sur l'ensemble du territoire national. Or, les besoins au pic de l'activité de déminage étaient estimés à 300 chiens. Il a donc fallu organiser les renforts étrangers via des équipes cynophiles anglais, allemands, espagnols…



LE SAVIEZ-VOUS ?

La nature même du travail des chiens a posé des difficultés techniques et logistiques puisque leur odorat ne peut être mobilisé plus de 5 heures d'affilée. Cette réalité pratique a transformé l'organisation des équipes de déminage puisque les journées de travail s'étendaient de 7h à 15h et des relèves ont été organisées pour préserver la santé des chiens démineurs, notamment au regard du contexte météorologique. En effet, les activités de déminage ont eu lieu sous de fortes chaleurs.





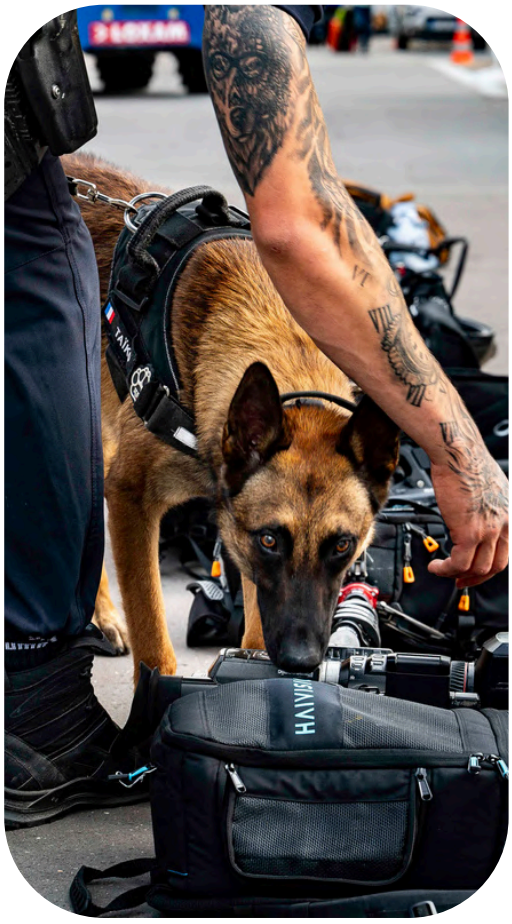

FORMÉS AU DÉMINAGE !

Devant le nombre important de sites à inspecter et le nombre limité de démineurs disponibles, le préfet de Police a proposé que, pour la phase de recherche des inspections de sécurité, soient associés aux équipes cynotechniques et aux démineurs des personnels non démineurs ayant suivi une formation à la recherche des substances explosives de 5 jours appelée « Explosive Ordonnance Reconnaissance » (EOR). Ainsi, le Laboratoire Central de la préfecture de Police, à titre expérimental, a formé des volontaires de la PP, personnels administratifs et techniques, à cette activité, durant le premier semestre 2023. Sur les 400 volontaires ayant suivi la formation, 70 étaient des personnels de la PP et 18 des agents du SGZDS. Ce vivier d'agents publics volontaires, une fois formé, a été employé afin d'appuyer l'action des démineurs pendant la phase de recherche. Dans le cadre des inspections de sécurité NRBC, ces mêmes EOR ont contribué, au titre des missions du détachement central interministériel d'intervention technique, à la détection d'un éventuel niveau anormal de radioactivité grâce à un capteur portatif.

La sécurité aérienne

Le SGZDS a été chargé de mettre en place un dispositif particulier de sûreté aérienne et de mettre en œuvre des interdictions et restrictions d'utilisation de l'espace aérien. L'objectif était de trouver le meilleur équilibre entre le maintien d'une forte activité aérienne, la sécurité des usagers et des personnes, et la sûreté en fonction du niveau de menace.

La Mission Paris 2024 a été chargée de planifier, en lien avec préfecture déléguée aux aéroports, la fermeture de l'espace aérien pendant la cérémonie d'ouverture du 26 juillet 2024. Cette fermeture s'accompagnait d'une zone interdite temporaire (ZIT) sur un cylindre de 150 km de rayon centré sur Paris avec un plafond illimité permettant de détecter suffisamment tôt les situations anormales et d'avoir le temps nécessaire pour stopper toute agression avant l'atteinte du cœur du dispositif.

Le Centre Opérationnel Zonal (COZ) a été chargé, durant la phase opérationnelle, de mener les opérations d'intégration des vols de secours non programmés dans la zone d'interdiction temporaire (ZIT) et la zone réglementée temporaire (ZRT).

Périmètres de sécurité

Dès 2023, le SGZDS et les services de la préfecture de Police ont travaillé sur les périmètres de sécurité mis en place autour de chaque site de compétitions, mais également pour la cérémonie d'ouverture des JO.

Quatre types de périmètres ont été prévus :

Le périmètre organisateur (noir),

Le périmètre de protection (gris),

Le périmètre d'interdiction de circulation (rouge),

Le périmètre de réglementation de la circulation (bleu).

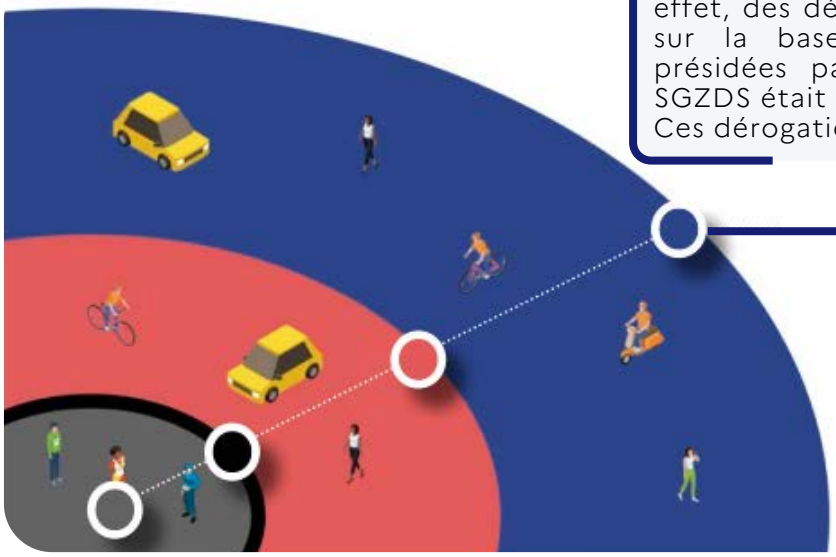

Des règles précises ont été établies et des dérogations définies en fonction des périmètres. En effet, des dérogations spécifiques ont été décidées sur la base de nombreuses réunions internes présidées par le préfet de Police auxquelles le SGZDS était pleinement partie prenante.
Ces dérogations concernaient :

Les périmètres rouges autour des sites de compétitions.

Le périmètre gris de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques.

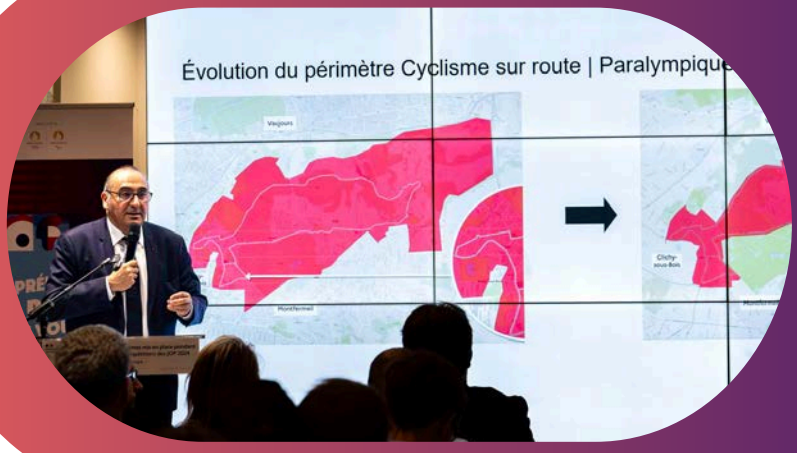



PASS JEUX

Dès le mois de novembre, une première conférence de presse a été organisée pour présenter les périmètres de sécurité des Jeux olympiques et paralympiques, suivie de réunions de consultations avec les partenaires publics et privés (élus, chambres consulaires, monde diplomatique, acteurs de la logistiques, commerçants et artisans…), ainsi que de réunions publiques (plus de 70) dans les mairies d'arrondissement de Paris, en Seine-Saint-Denis et dans les départements concernés.

Lors de chacune de ces réunions, un représentant du SGZDS (préfet ou cheffe de la Mission Paris 2024, Cabinet ou Mission Paris 2024) était présent, donnant lieu à autant de réunions préparatoires pilotées par le Cabinet SGZDS.

Ces consultations ont permis de recueillir les observations des riverains et acteurs concernés, dans le but d'affiner autant que possible les contours des périmètres de sécurité et de consolider la liste des personnes autorisées à y accéder en véhicule motorisé.

En parallèle, le SGZDS a travaillé sur les modalités d'accès aux périmètres rouges autour des sites et du périmètre de protection de la cérémonie d'ouverture. Il a donc été décidé par le préfet de Police que toutes les personnes autorisées devaient disposer d'un Pass Jeux pour accéder à ces périmètres.

En lien avec le prestataire et les services de la préfecture de Police, le SGZDS a mis en place la plateforme numérique PassJeux et travaillé sur tous les documents réglementaires afférents (analyse d'impact de protection des données, cahier des charges, …) et sur les documents de communication.



III. GÉRER L'ÉVÉNEMENT : LA PHASE OPÉRATIONNELLE DES JOP

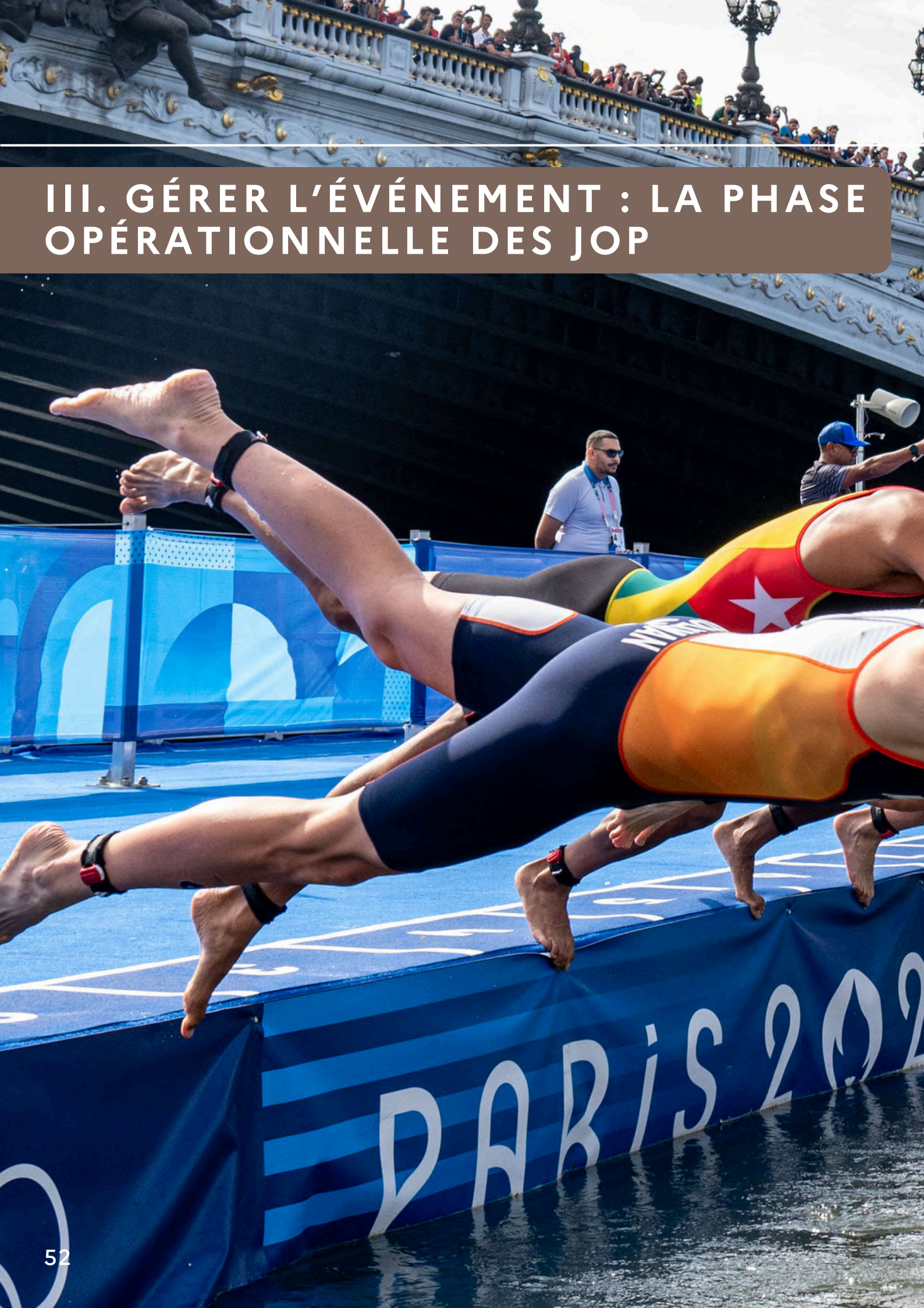



Remerciements



Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à l'ensemble des agents mobilisés autour du préfet SGZDS, Serge BOULANGER, pour leur engagement exemplaire dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques. Votre professionnalisme, votre sens du service public et votre capacité à relever les défis d'un événement d'une telle envergure ont été essentiels à son succès et au rayonnement de notre pays.

Grâce à votre travail et votre esprit de collaboration, nous avons su démontrer la force et l'efficacité de l'action publique. Les Jeux ont été, grâce à vous, un succès retentissant. Vous avez contribué à porter haut les valeurs de notre institution et je vous en remercie sincèrement.

RH et logistique

RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en place une organisation de travail exceptionnelle en vue des Jeux, un arrêté d'organisation temporaire a été rédigé par le Secrétariat général. Celui-ci visait notamment à fixer un travail plus dense qu'habituellement, en horaires décalés, weekend compris, tout en garantissant des temps de repos suffisant et légaux. Les réunions de travail avec le service de gestion des personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés (SGPATS) et notamment le bureau du dialogue social ont permis d'aboutir à un arrêté s'appuyant sur le décret d'Aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) et prévoyant donc un dispositif d'interventions en semaine hors horaires badgés et de permanences le weekend.

Plus de 2 000 repas distribués aux agents par le Secrétariat général sur toute la période des Jeux.

LE PÔLE LOGISTIQUE

Le pôle logistique pendant les JOP a eu un rôle central dans le soutien au CSPZ et aux VSCC. Plus de 2 000 repas ont été servis par le SG pendant les JOP. L'équipe du SG était chargée d'aller chercher tous les jours, matin et soir, les repas à Massillon. Les agents du SG ont aussi été responsable de l'accueil des partenaires extérieurs, et de la gestion des accès sur les sites partenaires. Le pôle Ressources Humaines a été particulièrement sollicité par les recrutements des nombreux vacataires JO et des renforts internes à la préfecture de Police, notamment dans le cadre du dispositif du service national universel.

BUDGET

En amont, la négociation du budget JOP a été engagée en 2024. Au total, le SGZDS a demandé un budget supplémentaire spécifique JOP de 65 000€. Cela a été validé par le conseil de Paris en juillet 2024. Les besoins (AASC, SINUS, taxis, frais de logistique, repas crises, investissements mobilier et informatique, notamment pour le déploiement d'applications comme Polaris) ont donc tous pu être comblés.

INDÉMNITAIRE

En parallèle, un important travail lié à l'indemnitaire a été mené par les services du SG. Afin de rétablir une équité de traitement pendant les JOP, des négociations ont été entreprises pour permettre le paiement des interventions des agents IOM. Par ailleurs, des négociations en faveur du paiement des heures supplémentaires, interventions et permanences, sans distinction des statuts ministère de l'Intérieur et ville (ce qui n'est pas le cas en période nominale) ont été menées.



Accès aux sites olympiques

14 000

ACCRÉDITATIONS DÉLIVRÉES…

…pour les services de l'Etat



L'accès à l'ensemble des sites de compétition et des sites inscrits dans un décret « grand événement » ont fait l'objet de modalités spécifiques. Pour les sites de compétitions olympiques et paralympiques, les accès étaient conditionnés à l'obtention d'une accréditation délivrée par l'organisateur Paris 2024. Afin de centraliser l'ensemble des demandes de la préfecture de Police et des services de l'Etat d'Ile-de-France, une cellule spécifique a été créée au sein du cabinet SGZDS :

- **La cellule accréditation.**

Celle-ci a ainsi communiqué sur les modalités d'accréditation, centralisé les demandes des services, réalisé les demandes sur la plateforme dédiée, puis distribué l'ensemble des accréditations aux services. Ce sont ainsi plus de 14 000 accréditations qui ont transité par la cellule durant toute la durée des JOP.

Pour les autres sites JOP à caractère sensible (Clubs France, INSEP, Comité national olympique français…), l'accès était accordé aux personnels ayant fait l'objet d'une enquête administrative de sécurité menée par le Service national des enquêtes administratives (SNEAS). La cellule accréditation a ainsi fait le lien avec tous les organisateurs pour mener à bien plus de 7 800 enquêtes. Le bureau défense et le bureau sécurité économique sont venus en appui de la cellule pour renseigner les informations et traiter les retours du SNEAS.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le SGDS a créé deux missions d'intérêt général de grande ampleur pour permettre à des jeunes volontaires du Service National Universel de s'engager pour les deux cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques, organisées en extérieur. 570 d'entre eux ont répondu présent le jour J. Leurs missions : accueillir et orienter les spectateurs, dynamiser les flux et répondre aux question. Âgés de 15 à 19 ans, ils étaient placés sous la responsabilité de 63 encadrants volontaires issus de différentes entités de la préfecture de Police.

7 800

ENQUÊTES DE SÉCURITÉ EFFECTUÉES



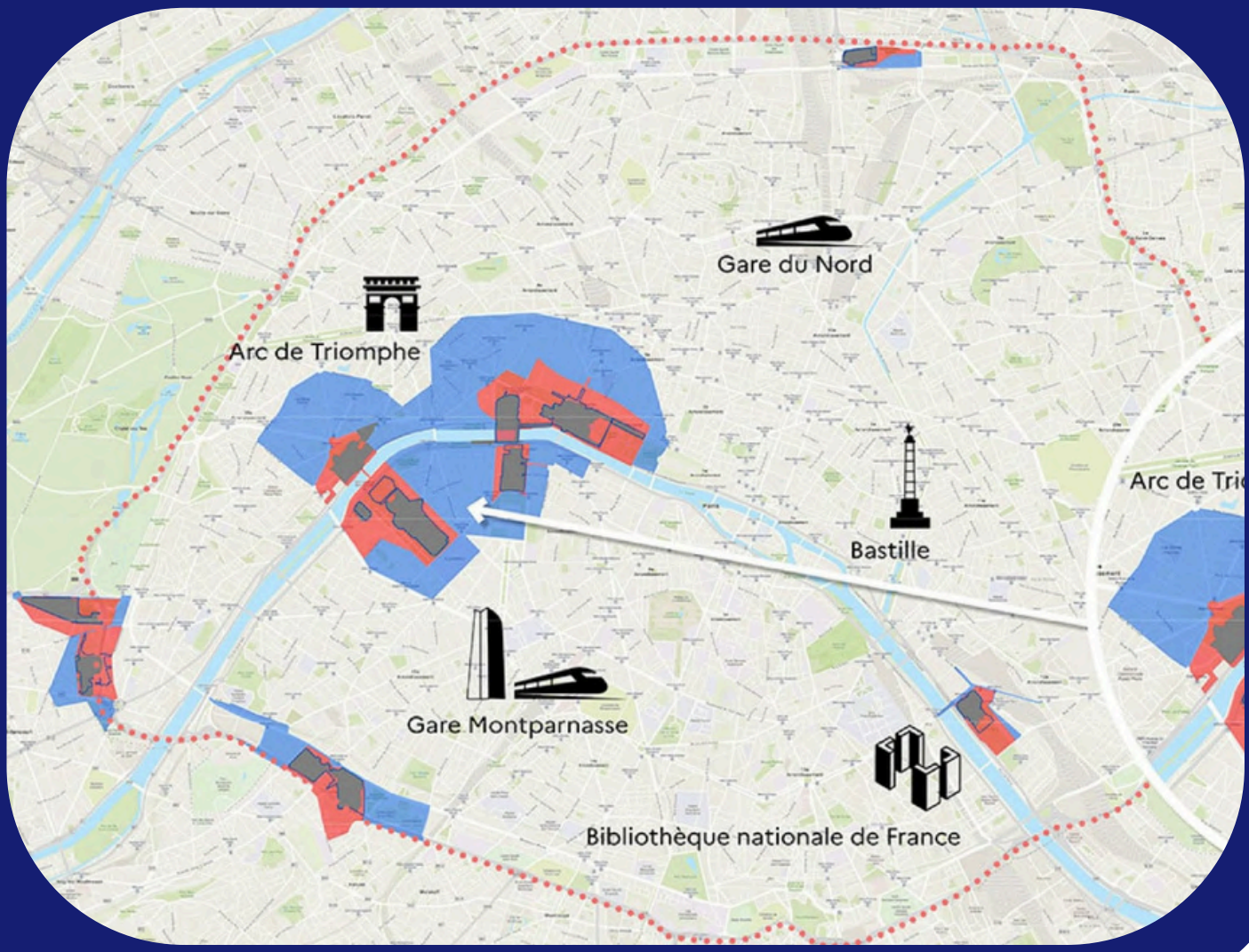
Gare du Nord
Arc de Triomphe
Bastille
Arc de Tri
Gare Montparnasse
Bibliothèque nationale de France




PRÉFECTURE
DE POLICE
ACCUEIL

Ouverture de la plateforme PASS Jeux



1.3 MILLION

DE DEMANDES DE PASS JEUX...

900 000

...PASS JEUX DÉLIVRÉS

70

RÉUNIONS PUBLIQUES...

...pour expliquer et répondre aux interrogations concernant les périmètres



LES PASS JEUX KESAKO ?

Afin de sécuriser les sites de compétitions et la cérémonie d'ouverture des JO, des périmètres de sécurité ont été mis en place. Pour faciliter la gestion opérationnelle par les forces de l'ordre, le préfet de Police a donc demandé à certains usagers de disposer d'une autorisation, sous forme de QR-code.

Ce laissez-passer, appelé Pass Jeux, concernait :

- Les conducteurs des véhicules autorisés à accéder aux périmètres d'interdiction de circulation autour des sites de compétitions,
- Toutes les personnes souhaitant accéder aux périmètre de protection lié à la cérémonie d'ouverture des JO.

Afin de gérer le traitement des demandes, une cellule spécifique a été mise en place au sein du cabinet SGZDS : la cellule accès aux périmètres.

Leur mission était de s'assurer de la validité de la demande (cohérence et motif). Par la suite, et au vu du nombre de demandes, plusieurs centaines d'agents de la préfecture de Police et des agents du SGZDS sont venus en appui, sous le pilotage de Guillaume Robillard, détaché au SGZDS. La cellule a aussi assuré l'appui des préfectures de département accueillant des épreuves et devant traiter des Pass Jeux.
Le Cabinet SGZDS a également été en charge, en lien avec le cabinet du préfet de Police puis de la Cellule d'Assistance pour le Renseignement et l'Information du Public – CARIP à partir du 10 juillet, de traiter les demandes spécifiques et corriger les erreurs de traitement des demandes de Pass Jeux.

En parallèle, il a été nécessaire de créer une boite mail spécifique (pp-comjop) dès novembre qui a été diffusée plus largement courant mars au public. Plusieurs centaines de sollicitations ont donc été traitées par le cabinet SGZDS avec l'appui de la Mission JOP et du cabinet du préfet de Police.
Enfin, le SGZDS a également participé à l'organisation du déploiement opérationnel pour le contrôle des Pass Jeux (points de contrôle, stockage et distribution des terminaux) et a fait l'interface entre le prestataire et les services opérationnels lors de l'activation des périmètres.




PRÉFECTURE
DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité
ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS
PROTÉGER
LES POPULATIONS
CENTRE DE SUIVI ET DE PLANIFICATION ZONAL
Emmanuel Macron

COORDINATION STRATÉGIQUE ZONALE DANS LA CONDUITE DES JOP



Activation du CSPZ

Pendant les Jeux, des réunions quotidiennes se sont tenues pour faire le bilan de la veille, dérouler les événements de la journée et du lendemain, s'assurer que les dispositifs étaient prêts, anticiper les éventuels aléas comme la météo et arbitrer les derniers détails.
Ainsi, le directeur du CSPZ envoyait chaque jour plusieurs points de situation au préfet de Police, complétés par un SMS toutes les heures sur le déroulement des compétitions, la bonne entrée des spectateurs dans les stades, le fonctionnement des transports, etc. Le préfet de Police suivait également en direct le déroulement des Jeux, en lien avec le CNCS.

Le centre de suivi et de planification zonal était organisé selon quatre niveaux d'activation :

Niveau 2

Suivi actif des événements.
Il a été activé du 12 au 23 juillet, à l'exception des 14 et 15 juillet, puis du 12 au 20 août, entre les JO et les JP. La posture a été abaissée ensuite à l'issue des JP pour suivre le départ des délégations.

Niveau 1

Veille sur les sujets de sécurité et de défense.
Il a été activé à partir du mois de mars et jusqu'au 11 juillet.

Niveau 3

Suivi renforcé des événements.
Le CSPZ a basculé en niveau de suivi renforcé pour la première fois les 14 et 15 juillet pour le relais de la Flamme en Ile-de-France. Il a ensuite été réactivé le 24 juillet en anticipation de la cérémonie d'ouverture des JO du 26 juillet au regard des enjeux qu'elle portait. Le CSPZ a par la suite été activé de manière continue et nocturne lors des épreuves ouvertes au public du 24 juillet au 11 août puis du 21 août au 9 septembre.
A l'issue des JP, le CSPZ est repassé en niveau 3 pour assurer le suivi lors la Parade des Champions.

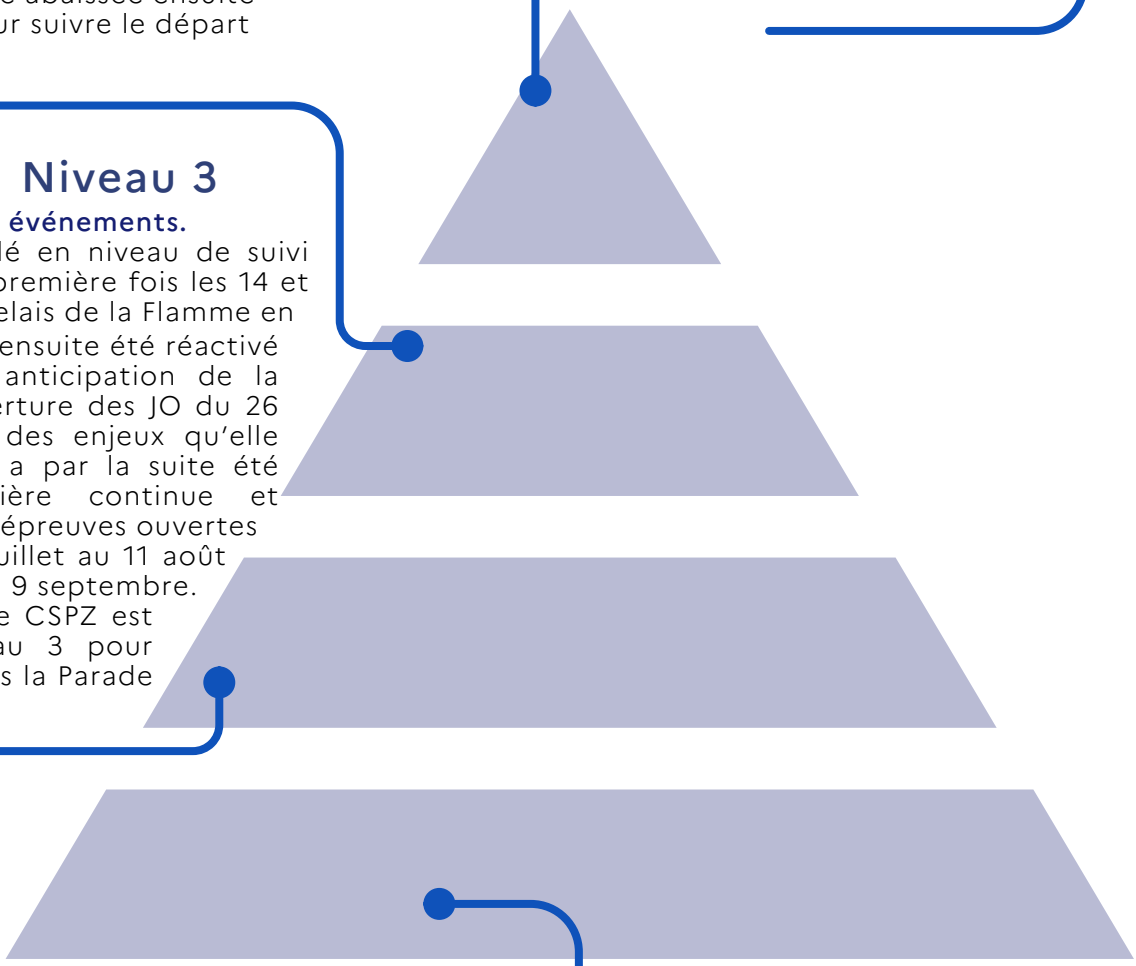

Niveau 4

Le niveau 4 n'avait vocation à être activé qu'en cas de crise sur décision du préfet de Police ou lors de l'activation de la cellule interministérielle de crise (CIC), sur décision du Premier ministre. Il n'a fort heureusement pas eu à être déclenché.

Le CSPZ a été un interlocuteur privilégié du Centre national de commandement stratégique (CNCS) et du centre principal des opérations de Paris 2024 pour ce qui concerne la remontée de données zonales (sur des sujets de mobilités, de sécurité, de suivi de la situation sanitaire…). Il était organisé en plusieurs pôles :

- Le pôle situation et synthèse, chargé de faire la synthèse à l'échelle de la région Ile-de-France, de coordonner les opérations et remonter les informations aux autorités. Il est composé d'une cellule renseignement synthèse charge des points de situation, mais aussi de renseigner et veiller la main courante et de réaliser la cartographie. Il rassemble les cellules sécurité (DSPAP et DOPC, Armées), secours (BSPP), santé (ARS), mobilités (DSPAP), les correspondants des sites de compétitions d'IDF et les partenaires (Ville de Paris, PRIF, Paris 2024 et autres selon les sujets (l'Education nationale par exemple pour le suivi du dispositif « ma classe aux Jeux »).

- Le pôle anticipation, chargé de la veille cybersécurité, de la planification zonale et des experts métiers (par exemple Orange lors de la cérémonie d'ouverture).

- Le pôle communication, chargé principalement de la veille médias et réseaux sociaux, mais également de la préparation des éléments de langage et de détecter les signaux faibles.

- Le pôle soutien, logistique et informatique en charge de l'installation informatique et numérique, la prise en charge des repas et la gestion des équipes.

Activé du 14 juillet au 14 septembre, 16 postes étaient armés au CSPZ au plus fort des Jeux sur des plages horaires de 6H du matin à minuit le soir, soit deux vacations par poste.
En termes de remontées d'informations, trois points journaliers étaient réalisés durant les Jeux. Ils intégraient notamment un suivi général de la situation, un point sur la situation météorologique, les effectifs mobilisés, les bilans sanitaires, les événements notables dans les transports, sur la route ou sur les réseaux, un point sur la communication et les points de vigilance. Les sites activés le jour J (PS du matin) et la prévision des événements du lendemain (PS du soir) sont également renseignés.
139 points de situation ont été réalisés par le CSPZ sur l'ensemble de la période.

Cette mobilisation hors norme a permis de garantir la bonne tenue des Jeux en supervisant l'ensemble des opérations et facilitant la transmission des informations entre le terrain et les instances de décision.



Rôle des agents

Afin d'assurer la bonne transmission des informations, l'un des enjeux des JOP de Paris 2024 pour le SGZDS consistait à assurer l'armement des différents centres de commandement et leurs liaisons avec le CSPZ comme structure zonale de centralisation, de synthèse et de suivi des événements.

A ce titre, tous les personnels du SGZDS, quel que soit leur statut, ont été mobilisés pour assurer cette mission fondamentale qui permettait à la préfecture de Police d'avoir un représentant dans des centres de niveau national ou territorial.

Durant les JOP, plusieurs centres ont été armés par les agents du SGZDS : le centre de suivi et de planification zonal (CSPZ), les Venue Security Command Centers (VSCC) au sein de chaque site de compétition, le Main opération center (MOC) et le General security command center (GSCC) de Paris 2024, le Centre national de commandement stratégique (CNCS) du ministère de l'Intérieur ou encore le Paris operation center (POC) de la Ville de Paris. Venus en renforts, d'autres agents des directions de la PP, des stagiaires INSP et des cadres de l'IGA ont effectués des vacations.

Au total, pendant 42 jours consécutifs, les agents ont joué le rôle d'officiers de liaison de la PP dans 18 centres de commandement, tous en lien et communication permanente et directe avec le CSPZ.

Au sein du Paris Operation Center

Le Paris Operation Center (POC), centre des opérations de la Ville de Paris suivait les sites de compétitions parisiens et les lieux de festivités. Il associait les directions de la Ville concernées par les JOP, le COPAC de Paris 2024 et la préfecture de Police, via les services de la DOPC, de la DSPAP et le représentant du Préfet de Police. Un opérateur main courante du SGZDS était en charge de retracer les événements dans Synergi2 pour le pôle Renseignement-synthèse du CSPZ.

En Venue Security Command Center

Les Venue Security Command Centers (VSCC) étaient activés au sein de chaque site de compétitions par des personnels du SGZDS pour assurer, aux côtés de la DOPC et de la BSPP, la coordination des services avec l'organisateur Paris 2024. Au total, 13 VSCC étaient armés chaque jour ce qui représentait en moyenne 17 vacations par officier de liaison.





Au sein du Centre national de commandement stratégique

Le Centre national de commandement stratégique (CNCS), structure interministérielle pilotée par le ministère de l'Intérieur, était destiné à suivre l'ensemble des événements sur le territoire national. Deux officiers de liaison du SGZDS se relayaient chaque jour. Aux côtés des représentants des directions générales et services du MI, ils assuraient la collecte d'informations et leurs vérifications auprès des représentants des autres ministères également présents. En lien permanent avec le CSPZ, ils étaient chargés de faire remonter les indicateurs attendus plusieurs fois par jour au CNCS.

Au sein du Main Operation Center

La préfecture de Police a assuré une présence dans tous les centres de commandement relevant de Paris 2024 et donc à ce titre au Main operation center (MOC) et au Games security command center (GSCC), structures nationales ayant vocation à centraliser toutes les informations et jouer un rôle décisionnaire en cas de situations complexes ou signalées.

La présence des officiers de liaison, principalement armés par les personnels du SGZDS, s'est révélée indispensable dans la conduite des opérations pour assurer une veille permanente des nombreuses opérations et événements, faire circuler les informations et permettre la réalisation d'une synthèse fiable.

L'activité du Centre Opérationnel Zonal

En lien étroit avec ses partenaires (SIS, préfectures, COGIC), la posture opérationnelle du COZ a constitué un enjeu majeur dans la perspective des JOP. Acteur essentiel dans le suivi, la conduite et l'anticipation, le COZ a opté pour une réponse opérationnelle souple et adaptée afin d'assurer dans la durée la coordination et la mise en œuvre des colonnes de renfort, tout en assurant les missions associées au mode veille du CSPZ et en facilitant la remontée d'informations via l'Hyperviseur. Lors de la phase de conduite, le COZ a assuré la synthèse des événements hors VSCC et des informations issues des partenaires du CSPZ ayant un impact JOP.
Avec un taux de sollicitation du personnel du COZ à 100%, les objectifs JOP ont été dépassés. Les JOP c'est plus de 4000 h de travail absorbées par le COZ.







QUELS HÉRITAGES ?



Système de lutte anti-drones

Le risque d'une attaque de drone ou de perturbations contestataires au moyen de drone a été analysé par le Centre de renseignement olympique comme un risque majeur. C'est pourquoi depuis 2023, la préfecture de Police travaille en étroite collaboration avec le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) de l'Armée de l'Air et de l'Espace à l'élaboration d'une planification des dispositifs de Lutte Anti-Drones (LAD) visant la couverture des Jeux sur l'ensemble de l'Ile-de-France. Au sein de la préfecture de Police, la thématique drone et LAD mobilise différents services dont le Bureau de la Voie Publique pour le volet administratif, la direction de l'innovation, de la logistique et des technologies (DILT) et l'unité des moyens aériens de la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC). Le dispositif LAD repose sur une articulation entre des capacités LAD légères tout le long du parcours et des équipements fixes de détection et de brouillage pour couvrir les zones les plus sensibles. Afin d'éprouver la planification des dispositifs LAD et la coordination interministérielle, des essais « grandeur nature » ont été menés en 2023, à l'occasion du tournoi des six nations le 18 mars 2023, le salon du Bourget, et la Coupe du Monde de Rugby.

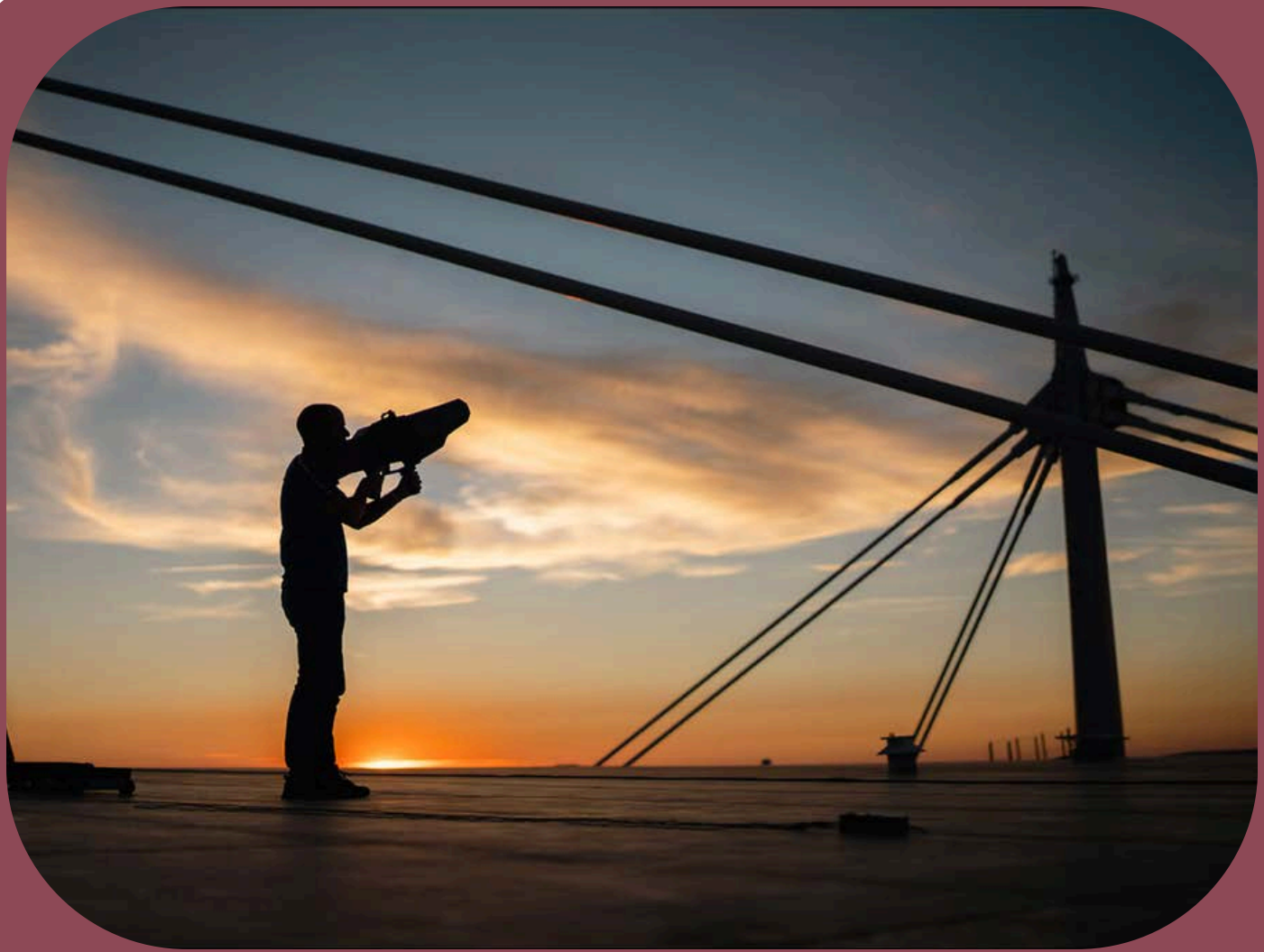

Pour assurer la couverture des Jeux en 2024, le CDAOA a mis en place, en Ile-de-France, un dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) englobant une zone d'action de 10 km de rayon. Ce DPSA a combiné en plus des dispositifs anti-aériens, des moyens lourds et légers de lutte anti-drones. L'agglomération parisienne a bénéficié d'un DPSA pour toute la durée des Jeux englobant Paris, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles.

La préfecture de Police, et le SGZDS par l'intermédiaire de la Mission Paris 2024 - chargée de participer aux programmes d'innovation afin de proposer des solutions techniques aux besoin relatifs aux Jeux-, a initié un partenariat avec société HOLOGARDE. Cette société a développé l'application Dispositif d'Activité Drone (DAD). Cette application permet d'effectuer un suivi des autorisations de survol drone délivrées par la préfecture de Police, puis en conduite d'assurer la gestion de la co-activité des différents drones autorisés et en cas de besoin d'ajuster les plans de vol ou encore de prendre des mesures d'urgence afin de favoriser certains usages (types drones police, FIS, sécurité civile) par rapport à des vols en cours. En outre, l'application DAD permet d'améliorer la supervision LAD en se couplant avec les applications utilisées par le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA). Cet outil a été particulièrement efficace lors de JOP et a vocation a être déployé sur le territoire national, notamment pour la préfecture des Bouches-du-Rhône.



DPS

Une demande d'aménagement du référentiel national des DPS a été faite à la DGSCGC, afin d'optimiser et de mutualiser divers moyens humains et matériels pendant la période olympique. Ces mesures, ayant montré leur utilité pour les événements courants, seront pérennisées après les JOP.









Rôle de coordination du SGZDS via le CSPZ

La livraison des salles de commandement a constitué un véritable outil de pilotage. En effet, son architecture a été pensée pour répondre aux besoins de l'événement tout en anticipant les besoins futurs. En plus d'être un outil hautement performant, il est neuf et connu des agents du SGZDS. Ces infrastructures et équipements ont renforcé les moyens du SGZDS et plus largement de la PP dans la gestion des grands événements et sa capacité à gérer des crises multidimensionnelles.

A titre d'illustration, pour la première fois, le poste de commandement commun (PCC) du DPS de la Saint-Sylvestre, habituellement situé au Petit Palais (nécessitant de nombreuses installations en amont pour les services du SGZDS et de la DILT) a été déplacé au CSPZ pour le 31 décembre 2024. Ce dispositif fut un franc succès opérationnel et a reçu la visite du préfet de Police et du ministre de l'Intérieur.

Au-delà du volet matériel, le CSPZ a joué un rôle central dans la remontée d'informations et dans la coordination zonale, mais également d'aide à la décision du PP. Il faudra veiller à maintenir ce schéma zonal avec un commandement unique pour des événements impactant l'ensemble des services (inondations, PNVIF, compétitions et sommets internationaux…).



IV. OBJECTIFS 2025



MOT DE LA PRÉFÈTE

Dans un contexte de crises de plus en plus systémiques, la résilience ne peut plus être pensée comme un objectif annexe : elle devient une exigence de l'action de l'État. Le SGZDS l'a pleinement intégré dans ses priorités pour 2025.

Résilience climatique, résilience numérique, résilience face aux nouvelles cinétiques de crises : chacune de ces dimensions révèle notre dépendance à des réseaux, des systèmes, des organisations, qui doivent désormais être conçus pour résister, absorber, mais aussi se réorganiser rapidement.

En 2025, nous continuerons à décloisonner les compétences et à intégrer la résilience dans tous les volets de l'action zonale.

C'est en investissant dans l'intelligence collective, la formation des agents, l'adaptation des outils et la proximité avec les territoires que nous pourrons répondre avec efficacité aux crises à venir.



Le SGZDS ambitionne, en 2025, de renforcer la résilience de l'État face à des risques variés qu'ils soient climatiques, numériques ou liés à des crises complexes.

Le SGZDS poursuivra le déploiement d'outils de prévention en étroite collaboration avec les services de l'État et les collectivités locales. Il actualisera les plans ORSEC et renforcera la préparation des acteurs territoriaux pour adapter les infrastructures aux phénomènes de crue extrême, anticipant ainsi les dérèglements climatiques.

La résilience, dans un contexte de plus en plus dépendant des technologies et des systèmes d'informations, consiste à limiter les impacts d'événements endogènes (type panne), ou exogènes (type cyberattaque) afin de garantir la continuité des activités et missions critiques en cas d'incident. Le département de la sécurité numérique a donc la charge de terminer les travaux de mise en conformité SSI/IGI 1300 et de parvenir à réaliser la migration de l'ensemble des postes du SGZDS vers Windows 11.

Conscient des nouvelles dynamiques des crises, le SGZDS développera ses capacités de coordination en situation de crise complexe.

RÉSILIENCE DE L'ÉTAT

En lien avec l'émergence de nouveaux risques et les conséquences toujours plus rapprochées et à caractère catastrophique du réchauffement climatique, les services de secours auront à faire preuve d'adaptabilité et de recherches de ressources nouvelles, tout en se recentrant sur leurs missions régaliennes pour une plus grande efficience. La place de la population devient une composante de plus en plus importante de la réponse de sécurité civile. Nous ne cessons de prendre conscience de la nécessité d'inclure les populations afin de développer leur capacité de réaction, d'adoption des bons réflexes et donc de résilience. Les AASC ne cessent de voir leurs prérogatives augmenter. Elles sont les acteurs de la résilience : elles sont toujours force de proposition pour adapter leurs actions aux différents besoins de l'Etat et de la population en période de crise. Elles l'ont par exemple démontré lors de la pandémie de Covid 19, pour l'accueil des réfugiés ukrainiens ou lors des catastrophes naturelles (crues dans le Nord de la France, cyclone à Mayotte…). Le rôle du BASC est alors d'initier et/ou de mettre en œuvre ces missions, mais aussi de sécuriser l'action des AASC en s'assurant qu'elles agissent dans le cadre de leurs agréments.

Dans cette logique, tous les bureaux du SGZDS concourent au quotidien à la résilience globale. Les ressources humaines de proximité sont de plus en plus compétentes directement. La charge de travail augmente de plus en plus, mais permet aux agents de se former davantage jusqu'à devenir de vrais experts sur cette matière. Cette déconcentration des activités, même si elle est source d'une augmentation de la charge de travail, est très valorisante.

ANNEXES





Glossaire

AASC	Association agréée de sécurité civile
AMOA	Assistance à maitrise d'ouvrage
ARS	Agence régionale de santé
ARTT	Aménagement et la réduction du temps de travail
BASC	Bureau des associations agréées de sécurité civile
BD	Bureau défense
BRETEX	Bureau retour d'expérience
BSE	Bureau de la sécurité économique
BSIS	Bureau des services d'incendie et de secours
BSPP	Brigade de sapeurs-pompiers de Paris
CDAOA	Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes
CIC	Cellule interministérielle de crise
CNCS	Centre national de commandement stratégique
CSN	Conseiller de la sécurité numérique
CNSJ	Centre du service national et de la jeunesse
COD	Centre opérationnel départemental
COGIC	Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises
COJO	Comité d'organisation des Jeux Olympiques
COZ	Centre opérationnel zonal
CSAT	Comités Sociaux d'Administration et Territoriaux
CSPZ	Centre de suivi et de planification zonal
DAD	Dispositif d'Activité Drone
DFCPP	Direction des finances, de la commande publique et de la performance
DGSCG	Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
DGPN	Direction générale de la Police nationale
DGGN	Direction générale de la Gendarmerie Nationale
DIJOP	Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques
DILT	Direction de l'innovation, de la logistique et des technologies
DOPC	Direction de l'ordre public et de la circulation
DPS	Dispositif prévisionnel secours
DPSA	Dispositif particulier de sûreté aérienne
DRIEAT	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports
DSPAP	Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne
DiRIF	Direction des routes d'Île-de-France
DZSN	Déléguée zonale à la sécurité numérique
EIZ	Exercice Interministériels Zonaux
FSSI	Fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information
GSCC	General security command center
JOP	Jeux Olympiques et Paralympiques
JNR	Journée Nationale de la Résilience

LAD	Lutte Anti-Drone
MOC	Main opération center
NOVI	Nombreuses victimes
NRBC-e	Nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosive
ORSEC	Organisation de la réponse de sécurité civile
MOC	Main Operations Centre
PCA	Plan de continuité d'activité
PCC	Poste de commandement commun
PIV	Point d'importance vitale
POC	Paris operation center
PNVIF	Plan neige et verglas en Île-de-France
PPE	Plan de protection externe
PPP	Plan particulier de protection
PPI	Plan particulier d'intervention
PRIF	Préfecture d'Ile-de-France
PS	Point de situation
RSSI	Responsable de la sécurité des systèmes d'information
SAIV	Sécurité des activités d'importance vitale
SERCOM	Service de la communication
SDSS	Schéma directeurs secours-santé
SGPATS	Service de gestion des personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés
SG	Secrétariat général
SGZDS	Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité de Paris
SHFD	Service du haut fonctionnaire de défense
SIDPC	Service interministériel de défense et de protection civile
SIDPS	Système informatique de dispositif prévisionnel de secours
SIS	Services d'incendie et de secours
SNEAS	Service national des enquêtes administratives
USAR	Unités de sauvetage et de recherche
VSCC	Venue Security Command Centers
ZIT	Zone interdite temporaire
ZRT	Zone réglementée temporaire
ZFE	Zone à faibles émissions

Crédits photographiques

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

F.BALSAMO p48, p49, p50, p51, p56, p60, p61, p72, p73
D.MENDIBOURE p1, p19, p20, p43
J.ROCHA p74, p75
F.BRANCHOUX p8, p9, p56, p77, p78
M.CAPBERN p66, p67

Gendarmerie

E.TAUPIN p68

SGZDS

p6, p22, p24, p25, p27, p28, p29, p30, p36, p37, p40, p41, p44, p45, p 64, p70, p71

SERCOM

p27, p31, p41, p50, p51, p63

Notes personnelles

Notes personnelles

Notes personnelles

informer et protéger

prefecturedepolice.paris
prefpolice
prefecturedepolice
prefpolice
prefecture-de-police-de-paris
prefpolice

3430 Service gratuit + prix appel

Service de la communication du cabinet du préfet de Police • Impression : SERCOM • Édition Mai 2025